

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE



MOUVEMENTS MIGRATOIRES
ET
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DANS LA ZONE DENSE
A L'OUEST DE BOUAKE

JEAN MICHOTTE

CENTRE D'ADIDPODOUME — COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES

Volume I N°9-1968

Le présent rapport se situe dans le cadre du protocole conclu entre la République de Côte d'Ivoire et l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer dont l'objectif est une recherche méthodologique en matière d'analyse et de programmation régionales.

Nous remercions vivement Messieurs les Sous-Préfets de Béoumi, de Botro, de Diabo et de Sakasso qui ne nous ont ménagé ni leur aide matérielle ni leurs conseils au cours de la réalisation de cette enquête.

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Pages
AVANT - PROPOS	1
INTRODUCTION	11
1 - Le domaine d'étude	12
2 - La méthode d'enquête	13
<u>PREMIERE PARTIE</u> : LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS SAISONNIERES	
I . Les relations entre la dimension démographique des unités de fonctionnement socio-économiques, l'activité agricole dominante et les transferts d'actifs	17
II . Les effets de la scolarisation sur les migrations saisonnières	18
III . Les incidences des différents types de culture sur les migrations saisonnières	20
IV . Autres enseignements de l'analyse de la dynamique des migrations saisonnières	25
V . Les conséquences des migrations saisonnières sur les économies locales	30
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : LES ASPECTS SPECIFIQUES DES MIGRATIONS DURABLES ET LEURS PERSPECTIVES D'EVOLUTION.	34
I . La répartition par sexe	35
II . La répartition géographique des flux migratoires	36
III . La répartition socio-professionnelle des migrants dans les zones d'accueil	37
IV . Les facteurs d'accélération et de freinage des migrations durables.	40
V . L'intégration de la zone rurale au milieu semi-urbain et à la région	43
<u>ANNEXE I</u> - Quelques données sur les sous-préfectures et les villages composant l'échantillon	47
<u>ANNEXE II</u> - Migrations saisonnières	56
<u>ANNEXE III</u> -Migrations durables	64
<u>ANNEXE IV</u> - Scolarisation	73

L I S T E D E S C A R T E S

- Carte N° 1 : Délimitation et localisation de la zone d'enquête par rapport à l'ensemble de la Côte d'Ivoire.
- Carte N° 2 : Localisation de la zone d'enquête par rapport au projet de barrage de Kossou.
- Carte N° 3 : Carte de la végétation et localisation des villages d'enquête.
- Carte N° 4 : Evolution du nombre de planteurs de coton entre les campagnes 1967 et 1968.
- Carte N° 5 : Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de BEOUMI
- Carte N° 6 : " BOTRO
- Carte N° 7 : " DIABO
- Carte N° 8 : " SAKASSO
- Carte N° 9 : Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de BEOUMI
- Carte N° 10 : Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de BOTRO.
- Carte N° 11 : Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de DIABO.
- Carte N° 12 : Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de SAKASSO.
- Carte N° 13 : Répartition géographique et socio-professionnelle des migrants définitifs.
- Carte N° 14 : Répartition des effectifs des écoles primaires publiques et privées en 1968.
- Carte N° 15 : Zone d'influence du collège de Béoumi au cours de l'année scolaire 1967 - 1968.

A V A N T - P R O P O S

Toute politique de développement régional doit privilégier la zone en tant que cadre technique d'intervention. C'est, en effet, à ce stade que peuvent être exécutés, contrôlés et harmonisés de la manière la plus rationnelle les objectifs qui sont fixés au niveau régional.

Cependant, dans un pays où la notion de région telle qu'elle est définie par la théorie économique est difficile à saisir, comment délimiter des zones d'action homogènes à l'intérieur d'un espace donné.

Le découpage actuel des sous-préfectures a une signification beaucoup plus administrative et politique qu'économique. Pour individualiser les zones, il est nécessaire de se référer à d'autres critères faisant appel à la démographie, la pédologie, la nature des activités agricoles, au type de relations avec le milieu rural et urbain environnant.

*

*

*

*

*

*

Le schéma d'analyse visant à définir des zones d'action homogènes doit s'organiser autour des questions suivantes:

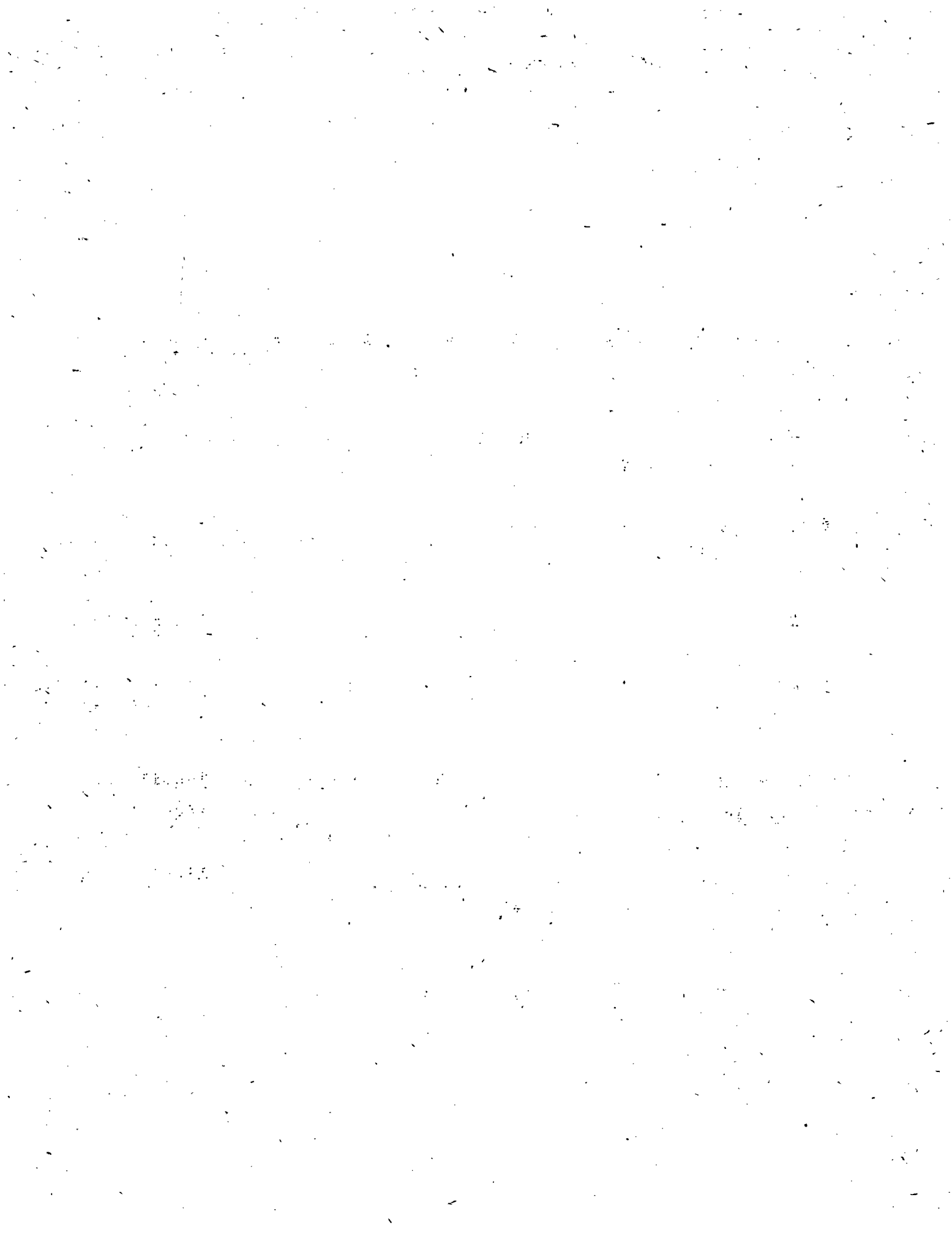
- 1 /- Quelle est l'importance de la population active disponible dans la zone ?
- 2 /- Quels sont les caractéristiques et le mode de fonctionnement des unités de production qui la composent ?
- 3 /- Comment se forment les revenus et comment sont-ils utilisés ?
- 4 /- Quel est le degré d'insertion de la zone dans les flux régionaux et nationaux ?

Les deux premières questions posent le problème de l'équilibre démographique des unités de fonctionnement socio-économiques et des structures de production; la troisième celui du niveau de revenus et des structures de consommation; la quatrième celui de l'intégration de la zone à l'économie régionale et nationale.

*

*

*



I . L'APPROCHE DEMOGRAPHIQUE

Elle est un préalable à toute étude sérieuse de l'organisation et du fonctionnement de la zone et à l'élaboration des programmes d'action. Elle doit fournir des éléments d'information susceptibles d'apporter une réponse à ces deux problèmes:

- Compte-tenu des techniques de production actuelles, les unités de fonctionnement socio-économiques de la zone disposent-elles d'une force de travail capable de couvrir la demande ?
 - Pourront-elles satisfaire, à moyen terme, une demande supplémentaire dans le cadre de structures de production plus efficaces ?
- 1 - Le recensement démographique général informe sur la répartition de la population des villages par âge et par sexe. Toutefois, la tendance générale qui se dégage n'est pas opératoire étant donné que le village ne se réduit pas à une seule unité de fonctionnement socio-économique. Il en regroupe plusieurs dont le nombre d'actifs est très variable.
 - 2 - L'analyse démographique doit donc être effectuée conjointement au niveau de l'unité de fonctionnement socio-économique que constitue l'Auro. C'est en son sein que, d'une part, s'exerce l'ensemble des activités de l'homme, de ses femmes, de ses enfants, des neveux et nièces recueillis et des salariés; et que, d'autre part, peut être appréhendée l'organisation de l'exploitation (1).

(1) En pays Baoulé, le contenu de l'exploitation est extrêmement difficile à préciser. Il y a en effet, des champs qui appartiennent aux femmes (maïs, arachide, ouré-ouré par exemple); d'autres sont la propriété des hommes (café, igname etc). Il arrive que les enfants cultivent, à titre personnel, des parcelles de pois de terre et de coton ou se livrent à de petites activités artisanales et à l'élevage de quelques poulets. Il existe aussi des champs de café qui sont situés à l'extérieur de la zone.

Les unités de fonctionnement socio-économiques se meuvent à l'intérieur d'un groupe élargi: l'AUROBO. - C'est à cet échelon, avant tout, qu'il est possible d'apprécier réellement la force de travail et les terres disponibles. Il semble que ce soit principalement dans ce cadre que doivent intervenir les services de vulgarisation agricole et d'animation rurale. Les arguments qui renforcent ce point de vue se résument ainsi:

- C'est le groupe le plus solidaire de la communauté villageoise.
 - Les problèmes fonciers sont, en principe, moins délicats à résoudre à l'intérieur d'un AUROBO qu'entre plusieurs AUROBO d'un même village.
 - Par le canal de l'AUROBO, les messages des organismes d'intervention ont plus de chance d'être accueillis et traduits dans les faits que par celui du chef de village dont l'autorité est généralement plus symbolique que réelle.
- 3 - Après l'analyse des deux premiers points, il est nécessaire de se pencher sur tous les éléments qui peuvent avoir des incidences sur l'importance et la structure de la population active au sein du groupe élargi et des unités de fonctionnement socio-économiques qui le composent.
- En premier lieu, il faut mesurer l'impact des migrations saisonnières sur l'organisation des activités à l'intérieur du groupe et sur la formation des revenus de la zone.
 - En second lieu, il convient de rechercher quelles sont les conséquences des migrations durables sur la famille élargie. La connaissance de la répartition géographique et socio-professionnelle des migrants est indispensable pour saisir la dynamique des migrations saisonnières et préciser les rapports que la zone entretient avec l'extérieur. Elle facilite en outre la compréhension du mécanisme de la formation des revenus et permet de mieux orienter l'enquête portant sur les budgets familiaux.

Les mouvements migratoires ne doivent pas être étudiés en dehors des facteurs qui peuvent les provoquer, les ralentir ou les intensifier tels que la nature des activités agricoles, la scolarisation, les opérations de vulgarisation, l'animation rurale, la formation professionnelle et l'attraction du milieu urbain.

II . LES STRUCTURES DE PRODUCTION.

Leur étude doit être menée sur un plan dynamique. Il s'agit, en effet, de saisir non seulement la structure de l'exploitation mais aussi son organisation et son fonctionnement.

Compte-tenu de la variété des sols à l'intérieur d'une même zone, du mode d'occupation des terres, de la répartition des activités et des revenus entre les membres du groupe, des freins socio-culturels, de la localisation des villages, il existe de grandes différences entre les exploitations d'une zone apparemment homogène.

Pour bien appréhender ce phénomène, il est indispensable de procéder à une investigation à plusieurs niveaux:

- 1 - Dresser un inventaire systématique des activités de l'unité de fonctionnement socio-économique, quelle que soit leur nature. Les enquêtes minimisent généralement l'importance de certaines activités telles que la cueillette, le petit artisanat pratiqué par les enfants après la période des gros travaux et durant les vacances scolaires. Or, la place qu'occupe ce secteur diffus dans l'économie de la zone est loin d'être négligeable (1).

(1) cf. Gérard ANCEY - La zone rurale de Brobo vue à travers son marché - 162 pages - O R S T O M . 1968 .

2 - Déterminer comment s'organisent les activités dans l'espace et dans le temps.

- a . Dans l'espace: il convient de mettre l'accent sur la localisation des champs en fonction :
- de la qualité des sols.
 - du statut foncier: terre de la famille, terre d'une autre famille à l'intérieur ou à l'extérieur du village, voire de la zone.
 - de la distance par rapport au village, aux points d'eau et aux voies de communication .
 - du degré de regroupement ou de morcellement.
- b . Dans le temps: le problème qui se pose ici est celui de la délimitation du nombre de journées consacré aux diverses opérations culturales concernant chaque type de culture ou d'activités telles que la cueillette, l'artisanat, les travaux domestiques par exemple. Les informations obtenues permettent de détecter les goulots d'étranglement et de trouver les solutions techniques susceptibles de les faire disparaître(1).

Dans les zones de savane il s'agit de savoir si, dans le cadre de structures de production nouvelles, l'augmentation des revenus pourra être obtenue à partir d'un accroissement de travail dans le cadre de l'unité de fonctionnement socio-économique; ou bien, par une amélioration de la productivité du travail.

(1) Un dispositif d'observation mis en place dans les zones de DIABO et de BROBO par Philippe BONNEFOND fournira des indications utiles sur cette question.

3 - Analyser les techniques culturales utilisées, en particulier, le mode de rotation des cultures et les résultats enregistrés avec respectivement l'outillage traditionnel, leattelage et la mécanisation.

4 - Détecter les freins socio-culturels qui s'opposent à l'introduction des innovations tels que les interdits touchant la terre, les cultures, le travail.

5 - Connaître l'origine et la portée des problèmes fonciers opposant les groupes d'une communauté villageoise ou plusieurs villages.

6 - Mettre en évidence la nature et la qualité des rapports unissant le groupe de fonctionnement socio-économique, d'une part, aux autorités traditionnelles du village; d'autre part, à ceux qui lui apportent une aide temporaire.

III . LES STRUCTURES DE CONSOMMATION.

Leur analyse doit se faire parallèlement à celle de la formation et de l'utilisation des revenus et doit permettre d'apprécier l'importance de l'autoconsommation, les relations existant entre le niveau de revenus et la consommation, les formes que revêtent la thésaurisation.

Ces différents points ne peuvent être appréhendés que par une enquête sur les budgets familiaux et une investigation auprès des consommateurs sur les marchés et dans quelques points de vente représentatifs.

1 - L'enquête sur les budgets familiaux et l'appréciation de l'autoconsommation.

Cette question est étroitement liée à celle des structures de production. La première démarche consistera à rechercher quels

sont les divers éléments qui contribuent à la formation des revenus. Il sera alors possible d'avoir une idée de la partie de la production qui n'a pas été vendue et de rechercher si elle a fait l'objet d'une autoconsommation, d'un stockage, d'un troc ou si elle a été détruite naturellement ou volontairement.

Notons que les résultats obtenus devront tenir compte de la variété des situations observées à l'intérieur d'une même zone.

2 - Niveau de revenus et structure de consommation.

Dans les économies traditionnelles le niveau et la structure de la consommation est davantage fonction des obligations sociales que de l'importance des revenus acquis(1).

Pour aborder cette question il est nécessaire:

- En premier lieu, d'apprécier le niveau de revenu en fonction de l'activité dominante;

- En second lieu, de comparer le niveau et la structure de consommation à l'importance des revenus.

Pour y parvenir les deux sources d'information les plus riches sont:

a . Les budgets familiaux qui renseignent sur les rentrées monétaires du groupe et sur leur utilisation.

b . Le contrôle des achats d'un échantillon de consommateurs sur les marchés et dans quelques points de vente représentatifs en distinguant la zone rurale du milieu semi-urbain qui aide que de l'importance des revenus acquis(1).

(1) Pierre ETIENNE - Les aspects ostentatoires du système économique baoulé - Economies et sociétés. Cahiers de l'I.T.S.E.A.

J. MICHOTTE: Essai d'appréciation des effets des opérations de développement à partir de l'étude d'un groupe de budgets familiaux - ORSTOM - Juin 1967 - page 22 - 35.

à mesurer le degré de développement d'un centre à partir de la consommation de ses habitants. Il apparaît en effet, que la nature et le niveau des achats d'une fraction importante de la population de certains centres semi-urbains sont semblables à ceux du milieu rural(1).

Etant donné qu'il est difficile d'établir des budgets retrospectifs, il faudrait étaler l'enquête sur une période assez longue afin de voir quels sont les effets d'un accroissement de revenus sur la structure et le niveau de la consommation.

3 - L'évaluation de la thésaurisation.

L'optique budgétaire doit être ici dépassée afin de ne pas laisser dans l'ombre certaines formes de thésaurisation portant, par exemple, sur les pagnes, les animaux ou l'or.

IV . L'INSERTION DE LA ZONE DANS LES FLUX REGIONAUX ET NATIONAUX.

L'étude de l'organisation et des aires d'attraction des marchés présentent ici un grand intérêt. Toute investigation dans ce domaine doit avoir pour objectif :

- 1 - La recherche du degré d'intégration des unités de fonctionnement socio-économiques à l'économie monétaire: il est évident que, selon la localisation des villages, la nature des activités, l'ouverture sur l'économie de marché peut être plus ou moins grande.

(1) Il semble que la ligne de clivage entre le milieu semi-urbain et le milieu rural pourrait être établie à partir de la nature de la consommation et de son niveau.

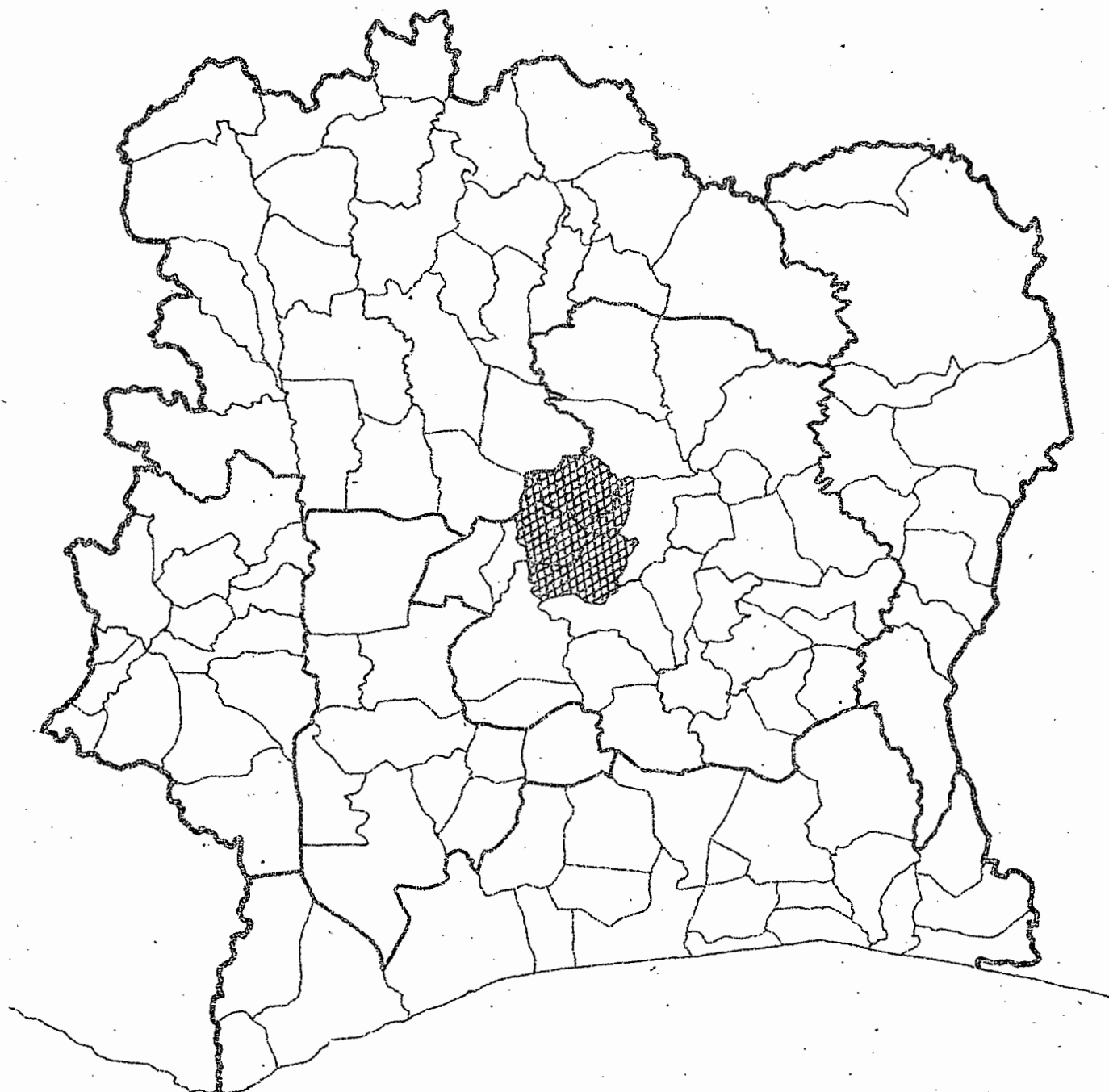
- 2 - L'appréciation, d'une part, de la nature et du volume des productions commercialisées; d'autre part, la détermination de la provenance des produits afin d'essayer de situer les secteurs productifs et de déceler les secteurs déficitaires ou autarciques. C'est une information indispensable à l'élaboration de programme de développement concernant les zones.
- 3 - La définition du type de relations que la zone entretient avec le milieu semi-urbain et les villes les plus proches par une analyse des flux de biens et de services.
- 4 - La délimitation des aires d'attraction des marchés et la mise en évidence de leur rôle exact dans la structuration et le fonctionnement des économies locales.
- 5 - La détection de groupes de villages capables de constituer des centres de diffusion des innovations et de devenir des pôles semi-ruraux.

Le présent rapport est un essai de réflexion pratique sur le premier thème du schéma d'analyse. Les documents concernant les autres questions sont actuellement en cours d'élaboration./-

Localisation de la zone d'enquête par rapport
à l'ensemble de la Cote d'Ivoire

Beoumi - Botro - Diabo - Sakasso

Carte n° 1



Echelle: 1/2 000 000

Localisation de la zone d'enquête par rapport au projet du barrage de Kossou

Carte n° 2



- Limite de Sous-Préfecture
- ~ Cours d'eau
- == Route
- - - Limite de groupe ethnique
- Village submergé
- ⊙ Terroir inondé

- ⊙ En partie inondé
- Autres villages
- OUAN** Groupement ethnique

ECHELLE 1/4 000 00

I N T R O D U C T I O N

Le Nord-Ouest de la région de Bouaké et une partie du Sud-Ouest se caractérisent par l'importance des mouvements migratoires qui l'affecte depuis de nombreuses années. A l'origine, il s'agissait essentiellement de migrations agricoles. Les déplacements avaient un caractère régional car les BAoule ne s'aventuraient guère au delà du pays AGNI. Les formes que revêt actuellement ce phénomène ont complètement changé sous l'influence de différents facteurs parmi lesquels il semble qu'il faille privilégier la diminution des terres disponibles dans les zones d'accueil traditionnelles ; l'attraction des villes et le développement de la scolarisation. Cette question mérite donc d'être analysée dans ses mécanismes et ses conséquences car de sa résolution dépendra la réussite des programmes de mise en valeur des zones de savane compte-tenu du fait que, dans une première étape, la mécanisation ne portera que sur des opérations culturales précises et sur des aires limitées.

I. LE DOMAINE D'ETUDE

Il comprend les Sous-Préfectures de BÉOUMI, BOTRO, DIABO et SAKASSO dont la population s'élève à 165 281 habitants environ répartie sur 5 856 kilomètres carrés. La densité démographique est une des plus élevée de COTE D'IVOIRE puisqu'elle atteint en moyenne près de 30 habitants au kilomètre carré.

Les seules données démographiques disponibles sont celles qui sont fournies par les recensements administratifs et, principalement, par les résultats des campagnes antivarioliques(1).

Renseignements démographiques généraux concernant la zone d'enquête.

Sous-Préfecture	Popula- tion tota- le	Superfi- cie	Densité	Nbre de village	Population moyenne des villa- ges
Béoumi	50 157	1 710	29	97	517
Sakasso	43 655	1 902	23	178	245
Diabo	23 644	665	36	60	394
Botro	47 825	1 579	30	127	377
Ensemble	165 281	5 856	28	462	338

Le milieu naturel est constitué par une végétation de savanes arborées entrecoupées de galeries forestières qui longent le Bandama et ses affluents. En fait, le couvert forestier n'est appréciable qu'à Sakasso, dans le Sud de Béoumi et dans une partie du Nord de Botro (voir carte n° 3).

(1) Une enquête démographique actuellement en cours, apportera des informations utiles sur un groupe de villages des Sous-Préfectures de Diabo et de Brobo.

Sur le plan économique, ces Sous-Préfectures subissent, à des degrés divers, l'effet de domination de la ville de Bouaké. L'influence d'Abidjan et de quelques centres en pleine expansion tels que Yamoussokro, Divo, Daloa est loin d'être négligeable. Cette question sera abordée dans l'étude des relations de la zone rurale avec le milieu urbain.

L'organisation des circuits de commercialisation des produits diffère d'une Sous-Préfecture à l'autre. Béoumi réunit un marché quotidien autour duquel fonctionne une constellation de marchés hebdomadaires plus au moins importants. En revanche, Sakasso, Botro et Diabo n'ont que deux grands marchés hebdomadaires et quelques marchés de brousse très individualisés.

Ces zones entretiennent des liaisons plus ou moins étroites avec un centre semi-urbain, véritable capitale zonale en tant que siège du marché principal, des administrations et des services.

II. LA METHODE D'ENQUETE.

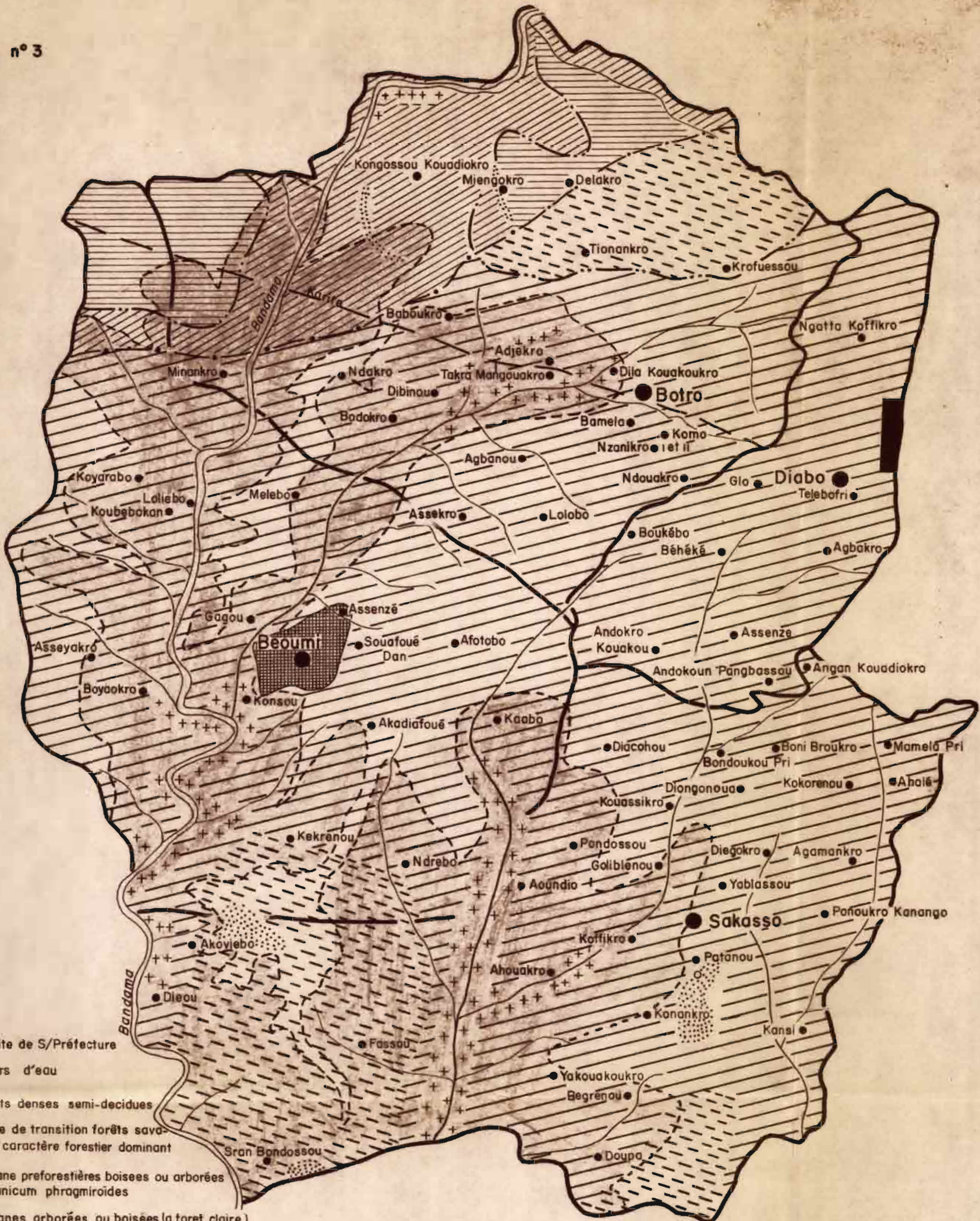
1. Le choix des villages.

Au niveau des quatre Sous-Préfectures, un groupe de villages a été choisi en fonction des critères suivants:

- la taille démographique: les villages ont été classés en trois catégories à partir des renseignements recueillis de les recensements administratifs et les bilans des campagnes antivarioliques.
- l'activité agricole dominante: une région agricole, même de faible dimension, n'est jamais parfaitement homogène. Les caractères pédologiques et les cultures peuvent varier sensiblement d'un point à un autre. Une distinction a dor

Carte de la végétation et localisation des villages d'enquête

Carte n° 3



- Limite de S/Préfecture
- Cours d'eau
- Forêts denses semi-décidues
- Zone de transition forêts savane à caractère forestier dominant
- Savane préforestières boisées ou arborées à panicum phragmiroides
- Savanes arborées ou boisées (à forêt claire) Sud-soudaniennes
- Savane herbeuses à pennisetum purpureum
- Formations marécageuses
- Délimitation du barrage
- Formations saxicoles sur cuirasses

ECHELLE 1/400000

été établie entre les villages selon qu'ils s'adonnent, à titre principal, à la culture du coton, du café ou des vivriers.

Principales caractéristiques des villages composant l'échantillon.

Sous-Préfectures	Nbre villages retenus	Taille démographique			Activité agri.dom. nante		
		100	100 - 500	+ 500	Café	Coton	Vivriers
Béoumi	15	1	7	7	3	11	1
Botro	22	2	19	1	11	7	4
Diabo	9	1	8	-	4	1	4
Sakasso	28	1	24	3	27	-	1
Ensemble	74	5	58	11	45	19	10

- La localisation géographique: dans la mesure où l'intégration de ce critère ne remettait pas en cause l'application des deux précédents, une place a été réservée à la position des villages par rapport à l'axe de Bouaké, aux routes secondaires, aux pistes, aux grands marchés et aux centres semi-urbains.

2. Les moyens d'investigation

L'enquête s'est déroulée de Février à Avril. Cette période correspond à la fin de la traite et, de ce fait, au retour des migrants saisonniers et de nombreux planteurs installés à l'extérieur dans leur village d'origine.

Les groupes retenus ont été "l'AURO", au sens restreint, et "l'AUROBO" tels que Pierre ETIENNE les définit:

- "Groupe de résidence fondé sur des rapports de parenté, l'AURO est aussi un groupe de fonctionnement socio-économique".

- L'AUROBO désigne "la famille étendue qui regroupe plusieurs familles élémentaires rattachées les unes aux autres par des liens de parenté, de captivité et de clientèle"(1).

La première unité a été utilisée pour l'étude des migrations saisonnières, tandis que la seconde a permis, en ce qui concerne les migrations durables, de contrôler les résultats recueillis au niveau de l'AURO afin d'éviter les omissions et les doubles comptes.

*

*

*

La combinaison de ces deux approches vise :

- d'une part, à apprécier les conséquences des migrations saisonnières sur l'équilibre démographique et le fonctionnement des exploitations.
- d'autre part, à mesurer l'impact des migrations agricoles et de l'exode rural sur la dimension et la structure des groupes de fonctionnement socio-économiques ainsi que sur le développement économique de la zone.

(1) L'organisation sociale des BAOULE. A - Les groupements familiaux page 125 - 148 - dans l'ETUDE REGIONALE DE BOUAK Le Peuplement. TOME I.

PREMIERE PARTIE

LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS SAISONNIÈRES.

Les migrations saisonnières sont fonction du jeu de différents facteurs qui agissent individuellement ou conjointement. En effet, la taille démographique des groupes, le type de cultures, la scolarisation, les fluctuations de la conjoncture liées principalement aux rendements de la production caféière ou de spéculations nouvelles comme le coton ALLEN, des éléments d'ordre historique et psychosociologique sont autant de variables qui interviennent dans le déclenchement, l'amplification ou le ralentissement des mouvements migratoires.

I . LES RELATIONS ENTRE LA DIMENSION DEMOGRAPHIQUE DES UNITES DE FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUES, L'ACTIVITE AGRICOLE DOMINANTE ET LES TRANSFERTS D'ACTIFS.

D'une manière générale, les départs temporaires sur les plantations extérieures ont toujours été interprétés comme une conséquence de la surcharge démographique des terroirs et de la pauvreté de certaines cultures qui n'offrent pas au paysan un revenu suffisant. Cette opinion doit être actuellement nuancée. Il apparaît, en effet, que la taille des groupes décroît quand on passe des villages caféiers aux villages à prédominance vivrière. Les villages cotonniers occupent une position intermédiaire.

Répartition des villages en fonction de la taille du groupe et de l'activité agricole dominante.

Type de Village Taille du groupe	Villages CAFEIERS	Villages COTONNIERS	Villages à prédominance VIVRIERE.
3 - 4	20,0	21,0	80,0
5 - 6	75,5	79,0	20,0
7 - 8	4,5	-	-
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Cependant, le rapport entre les migrants saisonniers et la population active varie en sens inverse. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les villages à prédominance vivrière où 33,3 % d'entre eux transfèrent annuellement plus de 15 % de leur force de travail sur les plantations extérieures. 26,3 % des villages cotonniers perdent 10 à 15 % de leur population active alors que seulement 8,9 % des villages caféiers peuvent être classés dans cette catégorie.

Répartition des villages selon le taux de migration
et l'activité agricole dominante.

Type de village Taux de migration saison.	Villages CAFEIERS	Villages COTONNIERS	Villages à pré- dominance VI- VRIERE.
moins de 1	26,7	5,3	33,3
1 - 4	33,3	42,1	11,1
5 - 10	28,9	26,5	22,3
10 - 15	6,9	26,3	-
+ 15	2,2	-	33,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les résultats de l'enquête font aussi ressortir que 33,3 % des villages à prédominance vivrière ont un taux de migration inférieur à 1 %.

Cette constatation, loin d'être un signe de stabilité démographique, met l'accent sur la situation critique des villages d'autosubsistance qui ont déjà rejeté vers les plantations extérieures ou vers les villes un fort contingent de leur population active. Il existe de nombreux villages où l'on ne trouve plus qu'un maigre effectif assurant la liaison entre les plus de quinze ans et les moins de quarante ans qui constituaient, jusqu'à ces dernières années, le réservoir des migrations saisonnières.

II . LES EFFETS DE LA SCOLARISATION SUR LES MIGRATIONS
SAISONNIERES.

L'exode des jeunes ruraux consécutif au développement de la scolarisation explique la faiblesse relative des départs au cours des cinq dernières années. En effet, un des traits essentiels des Sous-Préfectures de BEOUMI, BOTRO, DIABO et SAKASSO est leur

taux élevé de scolarisation. La moyenne se situe autour de 40 %. Ceci est dû à l'action de l'Etat et à l'effort consenti par le paysannat pour doter la zone rurale de l'infrastructure scolaire nécessaire.

Il faut aussi signaler la présence des Missions Catholiques et Protestantes et du Service Civique.

Le rapport entre les scolarisés et la population scolarisable varie entre 15 et 80 %. Etant donné que de nombreuses écoles préparent au certificat d'études primaires et à l'examen d'entrée en sixième, une grande partie de la jeunesse qui, en d'autres temps, serait candidate aux "SIX MOIS" est retenue au village ou dans la région(1).

Sur un autre plan, il ne semble pas qu'il y ait un rapport évident entre l'activité agricole dominante et, par voie de conséquence, la richesse relative du village et l'importance de la scolarisation. Bien qu'une répartition des villages entre les deux classes-moins de 50 % et plus de 50 % - montre que 70 % des villages à prédominance vivrière ont un taux de scolarisation inférieur à 50 %, cette apparente corrélation doit être utilisée avec prudence.

Répartition des villages selon le taux de scolarisation et l'activité agricole dominante.

Type de village	Villages CAFEIERS	Villages COTONNIERS	Villages à prédominance vivrière
moins de 50 %	57,8	47,4	70,0
plus de 50 %	42,2	52,6	30,0
TOTAL	100	100	100

(1) Les migrants saisonniers sont communément appelés "SIX MOIS" en raison de la durée pendant laquelle ils s'absentent du village et louent leur force de travail dans les plantations extérieures.

Il est indispensable de replacer ces observations dans le contexte général qui a modelé le comportement des villageois face au problème de la scolarisation. Dans de nombreux cas, il est évident que le fait historique joue autant que l'effet-revenu. Il faudrait, en outre, ajouter au schéma d'analyse d'autres éléments tels que la position du village par rapport à l'école la plus proche.

III. LES INCIDENCES DES DIFFERENTS TYPES DE CULTURE SUR LES MIGRATIONS SAISONNIERES.

Un des objectifs de la politique agricole dans la zone de savane est de freiner l'exode par le lancement de spéculations nouvelles qui doivent accroître les revenus du monde rural. Les actions concernant le riz et le maïs n'ayant été que très limitées dans les quatre Sous-Préfectures, nous ne prendrons en considération que le coton et le café qui occupent une position privilégiée dans un grand nombre d'exploitations.

1. L'introduction de la culture du coton ALLEN dans certains villages a manifestement ralenti le rythme des migrations saisonnières. La Sous-Préfecture de Béoumi en fournit d'excellentes illustrations au cours des campagnes 1965-1966 et 1966-1967 où près de 80 % des exploitants cultivaient le coton. Compte-tenu de l'augmentation du nombre de planteurs à Botro, on pourrait en déduire que les mêmes effets bénéfiques se sont fait sentir tandis que le fort taux de migration enregistré à Diabo résulterait de la faible diffusion de la culture du coton dans cette Sous-Préfecture.

Une analyse plus approfondie montre qu'aucune loi générale ne peut être dégagée. A la limite, certaines tendances pourraient être mises en lumière. En effet, 26,3% des villages cotonniers se trouvent privés annuellement de plus de 10 % de leur population active. Dans le village de Béhéké, secteur

pilote, installé dans la Sous-Préfecture de Diabo, le taux moyen de migration calculé sur deux années est de l'ordre de 12 % des actifs masculins. Cette situation ne doit pas être interprétée comme une conséquence de la mécanisation de certaines opérations culturales puisque, au niveau de ce village, un déficit en main-d'oeuvre apparaît régulièrement entre la récolte des cultures de premier cycle et la mise en terre des cultures du second cycle. Il ressort de ces observations que les effets de l'introduction du coton dans les exploitations sur les migrations saisonnières sont extrêmement complexes. Pour aborder cette question, il serait hasardeux de se référer aux seules corrélations statistiques sans tenir compte des facteurs conjoncturels et des réactions des jeunes devant la contrainte du groupe social.

Un sondage effectué dans quelques villages de la Sous-Préfecture de Béoumi a permis de constater que, d'une année à l'autre, ce ne sont pas toujours les mêmes exploitants qui s'adonnent à la culture du coton. En effet, si les revenus tirés de la commercialisation lui paraissent objectivement satisfaisants, le paysan décidera de recommencer ou de s'arrêter pendant une durée indéterminée. La majeure partie des défaillants, dans la mesure où ils cultivaient le coton dans l'espoir d'accroître leur gain, iront louer leur force de travail sur les plantations extérieures.

2. Les réactions vis-à-vis de la culture du coton sont aussi conditionnées par les rendements de la production caféière. Selon le dosage des activités agricoles au sein des exploitations, plusieurs situations peuvent se présenter:

- Dans les exploitations à base cotonnière dépourvues de café, si la conjoncture a été bonne, le paysan fera du coton l'année suivante. Dans le cas contraire, il abandonnera et préférera migrer.

- Dans les exploitations à base cotonnière et caféière,
le paysan aura tendance à cultiver le coton dans deux cas:
- Si les rendements obtenus l'année précédente sont excellents.
 - Si la récolte de café s'annonce mauvaise, il misera sur le coton pour combler son déficit.

Dans la Sous-Préfecture de Béoumi, une baisse de rendement à l'hectare de 32,7 % entre la campagne de 1965-1966 et celle de 1966-1967 a entraîné une diminution du nombre de planteurs de 41,3% et une baisse des surfaces cultivées de 34,1 %(1). A Botro, où les rendements ont varié moins sensiblement le nombre de planteurs ainsi que les surfaces ont augmenté (voir carte n° 4)!

Les effets des variations de rendement sur le nombre de planteurs et les surfaces cultivées.

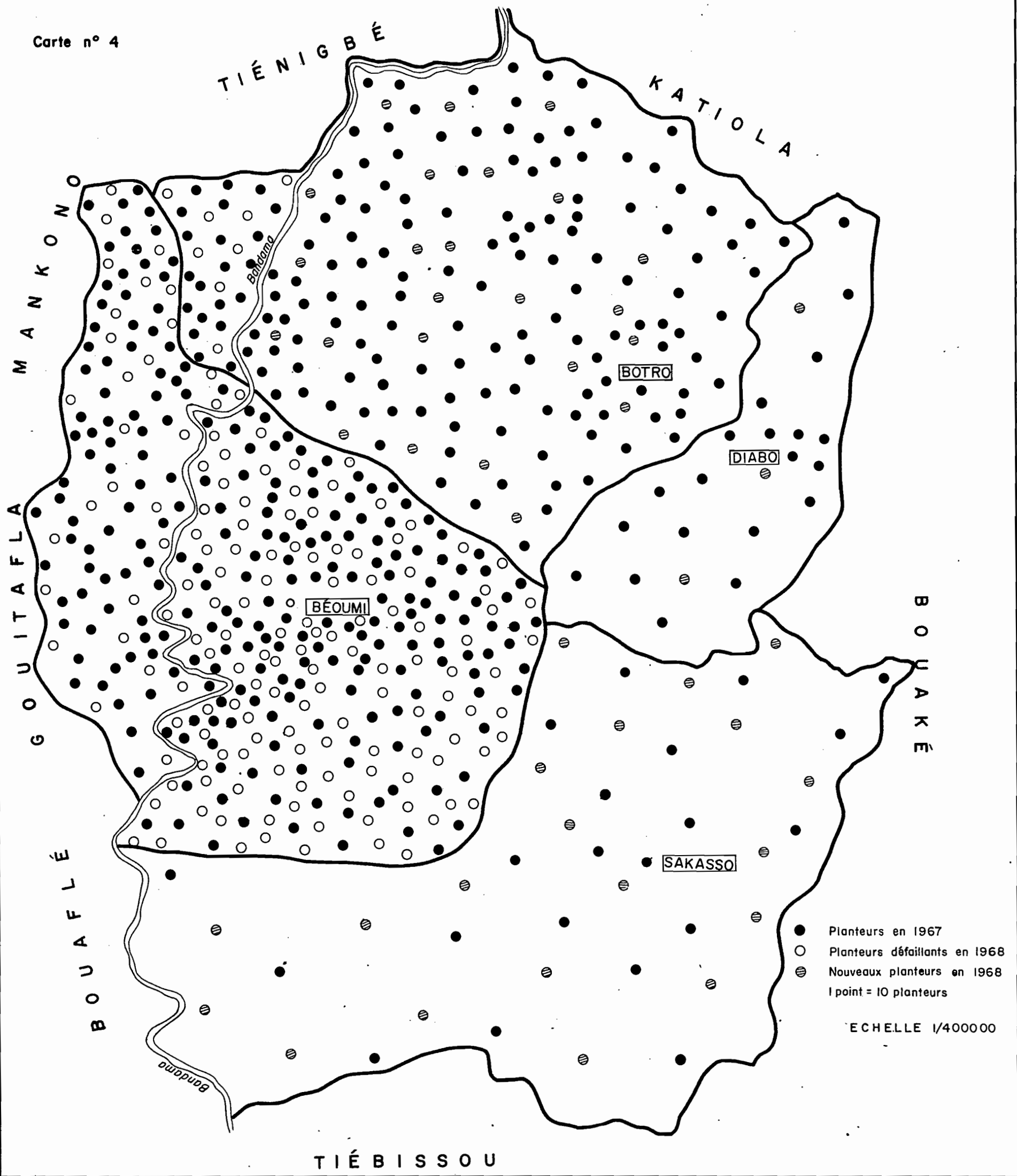
S/Préfecture	Rendements	Planteurs	Surfaces
	$\frac{1966-67}{1967-68}$ (%)	$\frac{1967-68}{1968-69}$ (%)	$\frac{1967-68}{1968-69}$ (%)
Béoumi	- 32,7	- 41,3	- 34,1
Botro	- 15,1	+ 17,5	+ 40,2

A côté de ce premier type de comportement qui intéresse surtout les chefs d'exploitation d'un certain âge, il convient de mentionner un second qui concerne principalement les jeunes. Il arrive fréquemment que ces derniers préparent le terrain, effectuent les semis et le démarriage et confient le reste des travaux aux parents pendant leur absence temporaire. L'explication de cette attitude doit être recherchée

(1). Notons que les résultats obtenus au niveau de Botro intéressent surtout les villages Goli de cette S/Préfecture car, du côté des villages Satikran, l'introduction du coton se heurte à la résistance des autorités traditionnelles qui prétendent que cette culture contrarie les génies de la terre.

Evolution du nombre de planteurs de coton entre les campagnes 1967-1968

Carte n° 4



dans leur volonté de plus en plus marquée d'échapper à la contrainte financière du groupe. Les revenus acquis en dehors de l'exploitation familiale peuvent être dépensés librement alors que le jeune qui travaille sur la terre de la famille doit se prêter à toutes les obligations sociales qui en découlent.

3. Les fluctuations de la production caféière ont aussi une profonde incidence sur les migrations saisonnières.

Deux situations peuvent se présenter :

- Si la récolte risque d'être bonne, les départs seront très faibles dans les exploitations à base caféière.
- Si au contraire, la récolte est susceptible d'être mauvaise, les migrations augmenteront.

De même que pour le coton, il convient d'être prudent dans les conclusions puisque 15 % des villages caféiers ont enregistré un taux de migration supérieur à 10 % en période de haute conjoncture.

En dehors du fait que les jeunes ne veulent plus s'exposer aux aléas du bon vouloir familial pour se procurer ce dont ils ont besoin, un autre élément doit être pris en considération. Il s'agit du désir d'aller créer des plantations à l'extérieur étant donné la rareté des terres à café disponibles dans la zone. Le départ pour les "SIX MOIS" s'effectue donc dans une double objectif. En premier lieu, il doit satisfaire un désir immédiat: la recherche de liquidités; en second lieu, il se réalise, généralement dans l'intention de prospecter la zone d'accueil en vue d'une installation durable.

14. Cette approche de la dynamique des migrations saisonnières serait incomplète, si, à côté des facteurs démographiques, de la scolarisation, des activités agricoles et de la conjoncture, une place n'était pas faite à quelques variables qui exercent souvent une action déterminante sur le déclenchement du processus.

- Pierre ETIENNE a en effet, montré comment la mobilité traditionnelle de la société baoulé et l'attrait des biens de la civilisation moderne, que l'on ne peut acquérir qu'avec de la monnaie, avaient favorisé les mouvements migratoires(1).

Pour en être convaincu, il suffit de rencontrer les "SIX MOIS" sur le chemin du retour, au marché ou dans les villages. Avec leur gain ils achètent selon leurs goûts personnels, un costume en tergal, des chaussures, des lunettes, un poste de radio, une bicyclette ou un électrophone. Autant d'artifices qui rehaussent leur statut dans le village. Leur comportement suscite la convoitise et l'admiration de leurs contemporains qui ne tardent pas à les imiter l'année suivante.

- Les migrations saisonnières s'effectuent parfois pour pouvoir assurer la compensation matrimoniale. La constitution de la dot dépend des résultats de la commercialisation des produits et exige de nombreuses prestations de service sur les champs de futurs beaux-parents en plus des dons à la fiancée. C'est une opération de longue haleine qui décourage le prétendant et, en particulier, la partenaire dont les doléances ne cessent d'augmenter devant le spectacle qu'offrent les filles revenues de la ville. Les sommes acquises sur les plantations extérieures facilitent et accélèrent le règlement de cette dette.

(1) P. ETIENNE - L'Emigration baoulé actuelle. Les cahiers d'Outre-Mer. n°82. Avril-Juin 1968 . Pages 155 - 195.

- A propos du milieu féminin, les mêmes réactions ont pu être notées. Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à quitter le village. Autrefois, elles accompagnaient leur fiancé sur les plantations extérieures. Cette tradition a tendance à disparaître au profit du milieu urbain où elles se livrent à des activités aussi variées que diffuses qui leur rapportent un pécule appréciable. Elles reviennent régulièrement au village parées de beaux pagnes et avec les "manières de la ville". Leur retour coïncide toujours avec la fin de la traite. C'est l'époque où les parents ont de l'argent et sont moins exigeants. Pour les filles, c'est une occasion de recevoir des cadeaux de leurs proches ou d'un prétendant. Il est évident que leur comportement impressionne les mères qui poussent celles qui sont restées auprès d'elles à aller tenter leur chance en ville.

IV . D'AUTRES ENSEIGNEMENTS RESSORTENT DE L'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS SAISONNIERES SUR LESQUELS IL CONVIENT MAINTENANT D'INSISTER.

- 1 - La répartition géographique des migrations met en relief :
 - La prédominance du département du Centre (le pays BAoule et ses marges Zuénoula, Sinfra et Bouaflé) qui retient entre 40 et 50 % des migrants (voir carte n°5 à 8).
 - L'importance des flux à destination du Sud qui atteint 20 à 30 % de l'ensemble des migrants pour Sakasso, Diabo et Botro et 43 % pour Béoumi à cause des nombreux départs temporaires de filles vers ABIDJAN. Pour les migrants de sexe masculin, les trois principaux pôles d'attraction sont Divo, Agboville et Tiassalé.

Répartition géographique des migrations saisonnières
(%)

Zone d'ac- S/P. cueil. d'arrivée	Zone d'ac-					TOTAL
	CENTRE	SUD	CENTRE- OUEST	EST	DIVERS	
Sakasso	41,7	35,3	11,4	11,6	-	100
Béoumi	38,0	43,0	13,8	5,2	-	100
Diabo	51,8	32,8	10,0	3,8	1,6	100
Botro	42,3	22,6	31,0	2,7	1,4	100

- La part appréciable des migrations en direction de l'Ouest et du Centre-Ouest (essentiellement dans le pays BÈTE): ce dernier point mériterait d'être approfondi au cas où, dans le cadre de la construction du barrage de Kossou, un transfert de population serait prévu dans le Sud-Ouest.

- La faiblesse des migrations vers l'Est (le pays AGNI): ceci s'explique par la rareté des terres à café dans ce secteur et les conditions de plus en plus dures qui sont faites aux postulants.

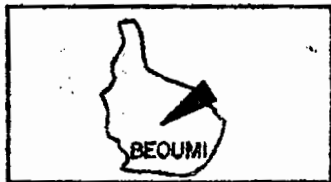
2 - La répartition par sexe fait apparaître le caractère nettement masculin des migrations saisonnières sur les plantations extérieures.

S/Préfecture	Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo
Sexe féminin (%)	5,9	29,5	11,6	5,6
Sexe masculin				

Les proportions varient d'une Sous-Préfecture à l'autre. Les migrations féminines s'orientent de préférence vers les centres de traite et les villes d'une certaine dimension.

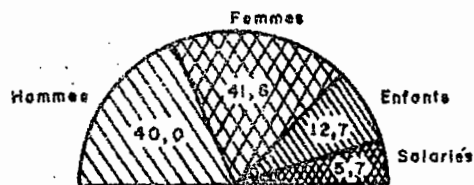
Répartition géographique des migrations saisonnières

en provenance de la sous-préfecture de Beoumi en 1967

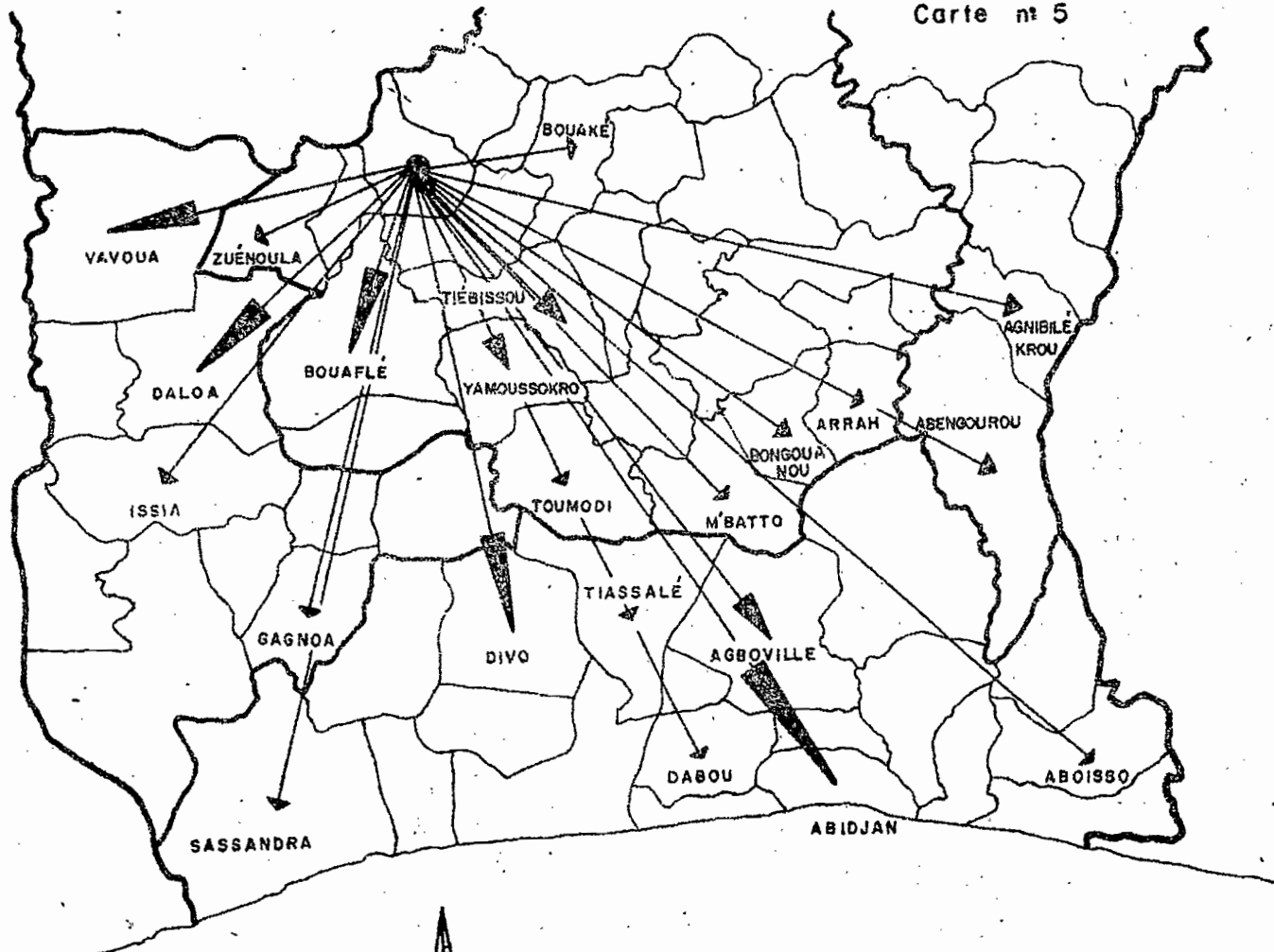
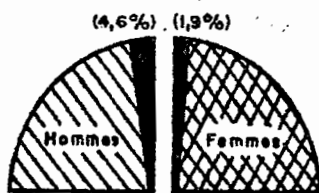


Carte n° 5

Répartition de la population active en %



Taux de migration selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
1mm = 1%

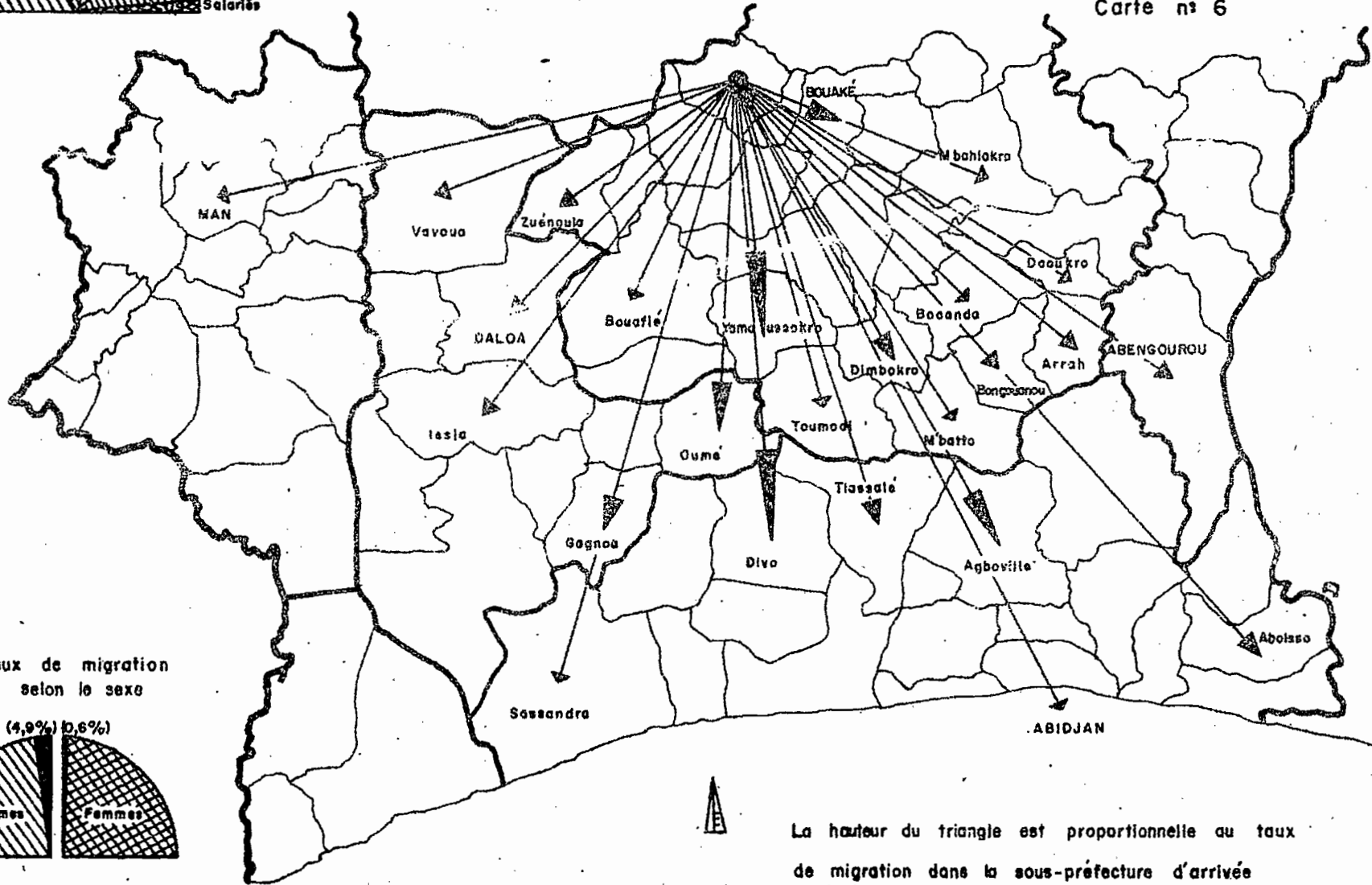
● Sous-préfecture de départ

Structure de la population active en %

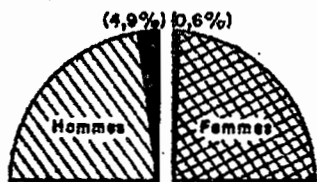
Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Botro en 1967



Carte n° 6



Taux de migration selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
1mm = 1%

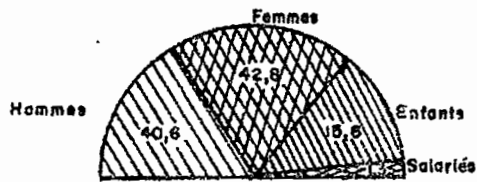


Sous-préfecture de départ

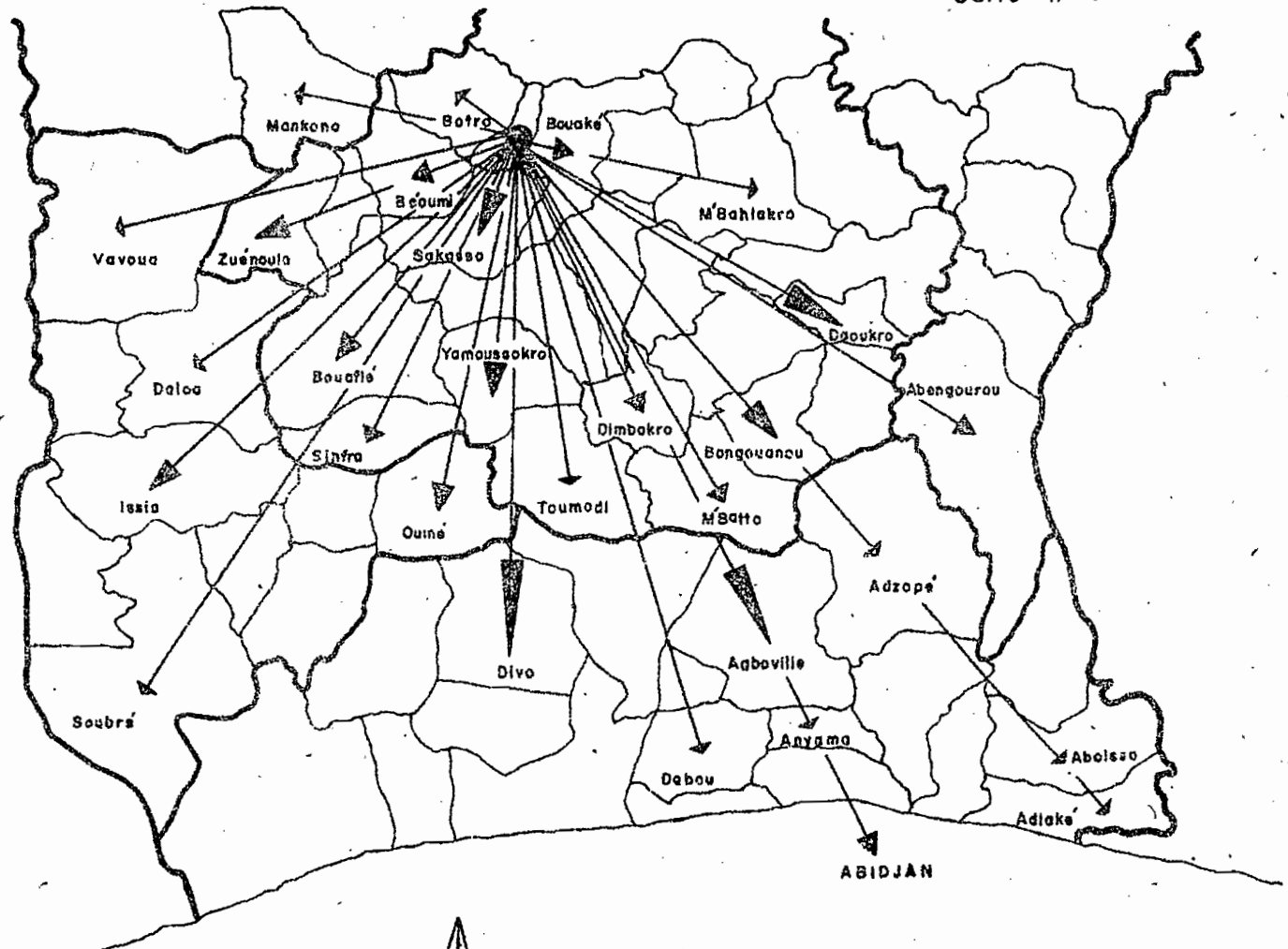
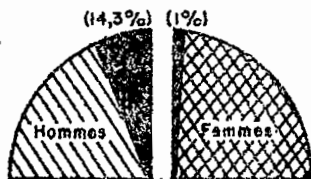
Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Diabo en 1967

Carte n° 7

Structure de la population
active en %



Taux de migration
selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux
de migration dans la sous-préfecture d'arrivée

1mm = 1%

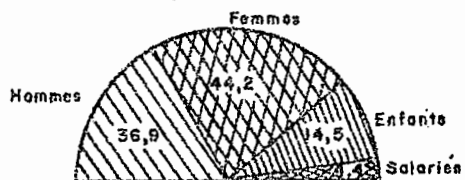
● --- Sous-préfecture de départ

Répartition géographique des migrations saisonnières en provenance de la sous-préfecture de Sakasso en 1967

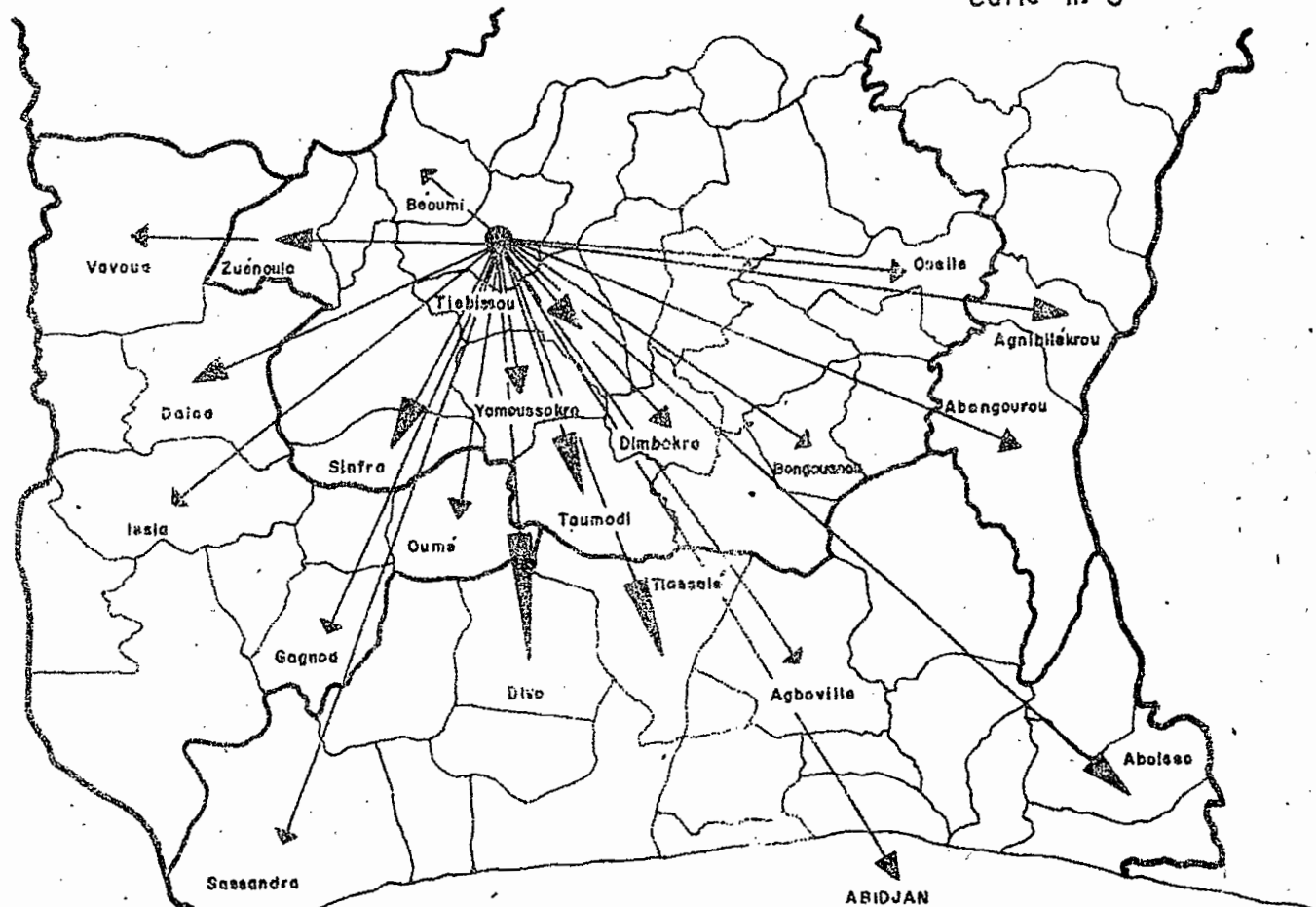
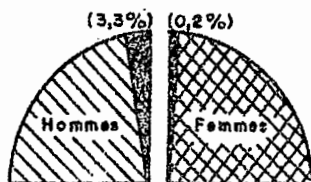


Carte n° 8

Répartition de la population active en %



Taux de migration selon le sexe



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
 Imm = 1%



Sous-préfecture de départ

3 - La signification toute relative que revêtent les taux moyens de migration dégagés au niveau de chaque Sous-Préfecture.

Taux moyens de migration calculés sur deux années pour les actifs de sexe masculin.

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo
3,3	4,2	4,9	14,3

Pour mieux saisir ce phénomène et tenter une typologie des zones, il paraît préférable de se référer à l'activité agricole dominante. Schématiquement, trois modèles peuvent être retenus (1):

a - Les unités de fonctionnement socio-économiques auraient tendance à être plus étendues dans les villages où le café domine. Compte tenu de la rentabilité de cette culture par rapport aux autres spéculations et de la main-d'oeuvre qu'elle nécessite, les migrations seraient moins fortes dans ces villages. Cette hypothèse, certes, a pu être vérifiée mais il existe de nombreuses exceptions à la règle qui montrent aussi la fragilité de la prise en considération du seul critère de l'activité agricole dominante. Ce modèle se retrouverait dans la quasi-totalité de la Sous-Préfecture de Sakasso, le Sud de Béoumi, quelques villages du Nord de Botro et du Sud de Diabo.

(1) Cette question sera reprise lors de l'étude des structures de production.

- b - Les villages où les exploitations sont à base cotonnière ont enregistré une baisse du nombre des migrants saisonniers. Cependant, en fonction des rendements, cet équilibre est constamment remis en cause. Ce modèle englobe la majeure partie des villages de Béoumi, la moitié de Botro (l'ancien canton Goli), quelques villages de Diabo et de Sakasso.
- c - Le troisième modèle est représenté par les villages à prédominance vivrière qui occupent le quadrilatère limité au Sud par l'axe Béoumi-Bouaké, à l'Est par la route Béoumi-Bodokro, au Nord par la route Bodokro-Botro et à l'Ouest par l'axe Diabo-Bouaké.

Il se caractérise par la faible dimension démographique de la plupart des unités de fonctionnement socio-économiques et par un taux de migration très élevé. Certains villages sont dans une situation extrêmement critique car ils sont localisés dans le secteur d'élection du vers de GUINEE qui paralyse, pendant plusieurs mois de l'année de nombreux éléments de la population active.

*

* * *

Quelque soit le modèle, il est évident que la faiblesse relative des migrations saisonnières dans cette zone de répulsion traditionnelle doit être interprétée, avant tout, comme une conséquence des départs massifs qui ont déjà eu lieu au cours des années précédentes et de l'accroissement de la scolarisation.

Répartition des effectifs des écoles primaires par
Sous-Préfecture (année 1966 - 1967).

Béoumi	Sakasso	Botro	Diabo	TOTAL
4 764	3 038	2 386	1 134	11 322

- En ce qui concerne la fraction de la population active qui alimente les flux migratoires, il est peu probable que la seule culture du coton puisse, à terme, la stabiliser définitivement étant donné les fluctuations des rendements d'une année à l'autre.
- En outre, la jeunesse est attirée par la consommation de biens d'un type nouveau dont l'achat nécessite des ressources monétaires qu'elle a autant de chance de trouver sur les plantations extérieures qu'au village en raison de la mauvaise commercialisation des produits vivriers. Ceci nous conduit à nous interroger sur l'impact des migrations saisonnières sur les économies locales.

*

* * *

V ! LES CONSEQUENCES DES MIGRATIONS SAISONNIERES SUR
LES ECONOMIES LOCALES.

Les migrations saisonnières, dans la mesure où elles portent sur les éléments les plus dynamiques, ont provoqué une pénurie de main-d'oeuvre dans certains villages. Le manque de bras a entraîné à son tour une diminution des ressources monétaires déjà modiques dont la compensation a suscité de nouveaux départs temporaires ou durables. Pour en mesurer la portée sur la croissance des économies locales, il est nécessaire d'apprécier les avantages comparatifs des migrations sur les plantations extérieures et du maintien des migrants dans le cadre des structures de productions actuelles.

1 ! Les effets des transferts d'actifs sur l'équilibre et le fonctionnement des exploitations.

Dans les quatre Sous-Préfectures, 16,8 % des départs temporaires se sont transformés, au cours des deux dernières années, en migrations durables sur les plantations ou dans les villes. Ce phénomène, s'il n'est pas nouveau, semble s'intensifier d'après les informations recueillies au cours de l'enquête (1).

Zone de départ	1 Nbre migrants saisonniers	2 Nbre de migrants non revenus	Rapport 1/2 (en %)
Béoumi	114	38	33,3
Sakasso	80	6	7,5
Botro	74	9	12,1
Diabo	93	8	8,6
Ensemble	361	61	16,8

(1) Le taux élevé enregistré à Béoumi est dû au fait que deux importants villages caféiers situés dans le périmètre du barrage de Kossou faisaient partie de l'échantillon. Il semble qu'il y ait une corrélation entre les deux phénomènes.

Dans de nombreux villages, le déficit en main-d'oeuvre perturbe le fonctionnement des exploitations. Il est courant de voir des paysans dont les enfants ont quitté le village, faire appel à des salariés ou à des tâcherons pour les travaux de défrichement, l'entretien des champs, la récolte du café ou du coton. Ce sont là des charges qui grèvent leurs coûts de production et diminuent considérablement leur profit. Il apparaît même que, faute de bras, certaines cultures sont délaissées et des champs abandonnés à la brousse. L'entraide familiale qui, d'une part, ne concerne que des opérations culturales précises, limitées dans le temps, et qui, d'autre part, exige une contrepartie en espèce ou en nature, ne suffit pas à faire disparaître ce goulot d'étranglement à l'époque des grands travaux.

2 . L'impact des départs temporaires sur la formation des revenus locaux.

Celui-ci ne peut être apprécié qu'en introduisant dans le schéma d'analyse, le concept de productivité nette ou de valeur ajoutée avant et après le départ. Si nous appelons (P_0) le premier terme et (P_a) le second, trois modalités peuvent se présenter qui s'expriment de la manière suivante :

P_0 / P_a	Effet sur la croissance économique
$P_0 > P_a$	Négatif
$P_0 = P_a$	Nul
$P_0 < P_a$	Positif

L'application de ce schéma sommaire suppose, au préalable, que l'on se place dans les conditions locales de fonctionnement des exploitations et que l'on admette :

- Que le revenu monétaire tiré des cultures traditionnelles se situe à un niveau très bas et demeure constant;
- que le coton est la seule culture susceptible d'apporter un supplément de revenu (1).

a. Différentes études ont montré qu'un actif placé dans le cadre de l'exploitation traditionnelle ne peut pas cultiver plus de 50 ares de coton bien entretenus. Si tous les migrants masculins s'étaient orientés dans cette voie, les revenus perçus atteindraient 36.252.000 Francs.

Avantages comparés de la culture du coton et des migrations sur les plantations extérieures.

	1	2	3	4	5	6	7
Hypothèse I culture du coton.	Nbre migrants masculins	Ha. cultivées par actif	2 x 1 (en ha)	Rendement à l'ha (en Kg)	4 x 3	Prix net de la culture du coton	Valeur de la Production (en francs)
	2 618	0,50	11 309,0	1 000	1 309	28 000	36652000
Hypothèse II migrations saisonnières						Revenu Moyen	Revenu Total
	2 618					18 500	48433000
Différence (1 - 2)							11781000

(1) Il s'agit d'une hypothèse de travail.

Dans l'hypothèse du départ, ils obtiendraient globalement 48 433 000 francs. Le montant de salaires acquis sur les plantations extérieures dépasse donc de 21 % celui que la culture du coton leur procurerait dans les meilleures conditions puisque le rendement d'une tonne à l'hectare a été retenu.

b. Si, sur le plan de la croissance économique générale, l'avantage tiré des migrations paraît grand, cet effet bénéfique n'est pas aussi évident à l'échelon des économies locales. En effet, 54,6 % des revenus perçus sont dépensés avant le retour au village. Il faut reconnaître que cette situation ne changera pas tant que les zones ne seront pas structurées et qu'il n'existera pas d'une part, des combinaisons de cultures capables d'assurer aux paysans des ressources plus substantielles et, d'autre part, des activités de transformation susceptibles de créer des emplois locaux autres qu'agricoles. Sans ces modifications structurelles, toute augmentation de revenus, qu'elle soit d'origine extérieure ou locale, ne provoquera qu'un accroissement des importations de produits de consommation courante dont certains, tout au moins, pourraient être obtenus sur place.

*

* *

Les conséquences des mouvements migratoires sur le fonctionnement des économies locales ne peuvent pas être correctement analysées à partir des seuls migrants saisonniers. La formation des revenus dans le Nord-Ouest du Département du Centre dépend encore davantage des transferts qu'effectuent au profit de leurs parents restés au village ceux qui sont installés d'une manière durable sur les plantations extérieures ou dans les villes.

*

* *

DEUXIÈME PARTIE

LES ASPECTS SPECIFIQUES DES MIGRATIONS DURABLES
ET LEURS PERSPECTIVES D'EVOLUTION.

L'analyse de ce phénomène ne doit pas être dissociée de celle des migrations saisonnières. En effet, elle est indispensable à une meilleure compréhension des relations entre le milieu rural et les villes. Les migrants ne sont pas totalement coupés de leur zone de départ et contribuent par des transferts divers à la formation des revenus locaux. Une enquête sur les budgets familiaux réalisée parallèlement à l'étude des structures de production apportera ultérieurement des informations sur cette question et aidera à mieux appréhender le fonctionnement des économies en zone de savane!

Environ 13,7 % de la population née dans les quatre Sous-Préfectures sont actuellement installés, d'une manière durable, à l'extérieur. Cependant, des différences apparaissent dans l'importance du mouvement (voir carte 9 à 12); la répartition par sexe; l'orientation géographique et la structure socio-professionnelle des migrants.

I : LA REPARTITION PAR SEXE.

Elle diffère selon le lieu de départ. Les femmes forment 43,8 % des migrants à Sakasso, 32,6 % à Béoumi.

La place que celles-ci occupent dans les migrations durables tient à une tradition déjà ancienne chez les QUAREBO et à une tendance qui se manifeste avec de plus en plus d'acuité chez les KODE et les GOLI(1). Dans une partie de la Sous-Préfecture de Botro et de Diabo, plus particulièrement dans cette dernière, les migrations féminines semblent moins importantes. Est-ce une conséquence de la survivance de certaines pratiques telles que l'entrée des jeunes filles dans la société religieuse du DO qui coïncide avec la cérémonie d'excision ? Même si l'hypothèse mérite d'être retenue et d'être vérifiée par une analyse plus fine, il est difficile, dans le cas présent, de faire la part des faits d'ordre sociologique et de la situation particulière des villages composant l'échantillon. C'est là un exemple précis où la complexité du contexte sociologique invite à utiliser avec prudence un indicateur statistique quelle que soit la rigueur qui a présidé à sa préparation.

(1) Pierre ETIENNE. Etude déjà citée. "De 1930 à nos jours, les migrations modernes". Page 61 - 82.

Par ailleurs, il serait nécessaire de compléter cette démarche par l'élaboration de la pyramide des âges de la population migrante afin de voir si sa structure s'est modifiée en cours des dernières années.

II. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES FLUX MIGRATOIRES.

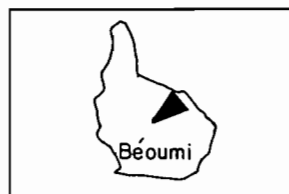
Elle met en évidence l'effet de domination du Sud qui attire 48,3 % des migrants. Viennent ensuite, le Centre 29,1%, l'Ouest et le Centre-Ouest 15,7 %, l'Est 4,9 %, enfin le Nord 1,4 %. Cette orientation est à peu près semblable pour toutes les sous-préfectures de départ, à l'exception de Diabo où, le Centre reçoit 41,3 % des partants, le Sud 29,2 %, l'Ouest et le Centre-Ouest 23,8 % (voir carte n°9 à 12). En fonction de la sous-préfecture de départ et de la zone d'accueil les migrations présentent des aspects spécifiques :

1. Les migrations vers le Sud en provenance de Sakasso ont un caractère urbain et féminin très marqué. Abidjan reçoit 60,9 % des arrivants dont 35,6 % des femmes. Le milieu rural, en particulier, Divo, Tiassalé, Aboisso, accueillent la différence soit 39,1 %.
- Les flux à destination du département du Centre s'orientent vers le milieu rural dans la proportion de 68 % sur lesquels on compte 48,6 % d'hommes et 19,4 % de femmes. La ville de Bouaké se situe en seconde position puisqu'elle ne retient que 32 % des migrants dont 19,6 % des femmes.
- Dans l'Ouest, le Centre-Ouest, l'Est et le Nord, les migrants de sexe masculin forment le groupe le plus important. On les retrouve dans les plantations autour de Gagnoa, Daloa, Issia et Abengourou.

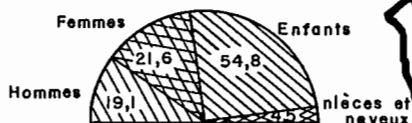
Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Béoumi

Carte n° 9

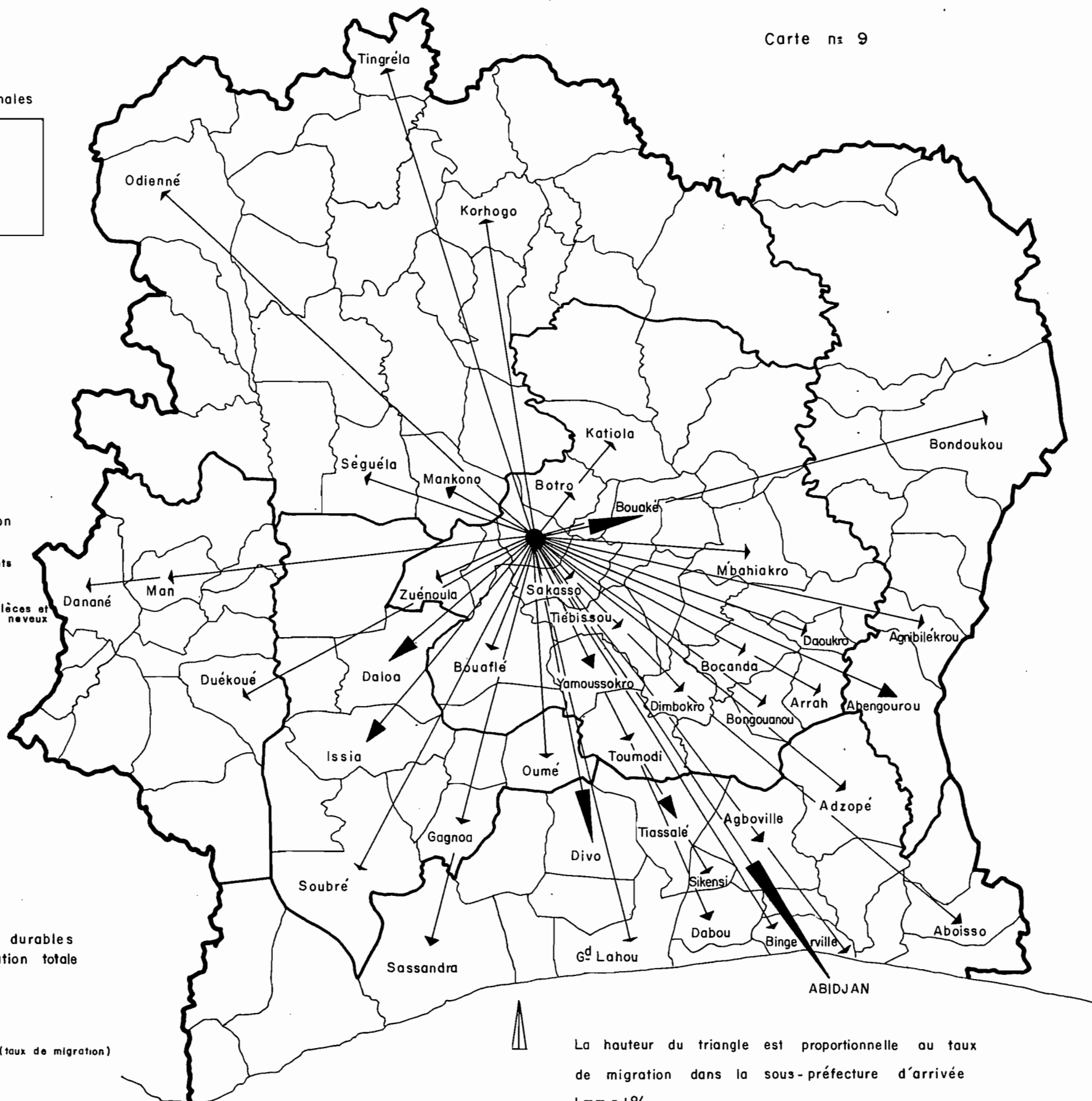
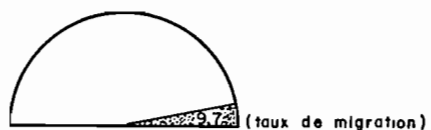
Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables
par rapport à la population totale



Echelle 1/3 000 000



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux
de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
1 mm = 1%

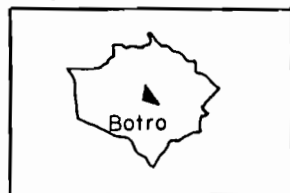


Sous-préfecture de départ

Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Botro.

Carte n° 10

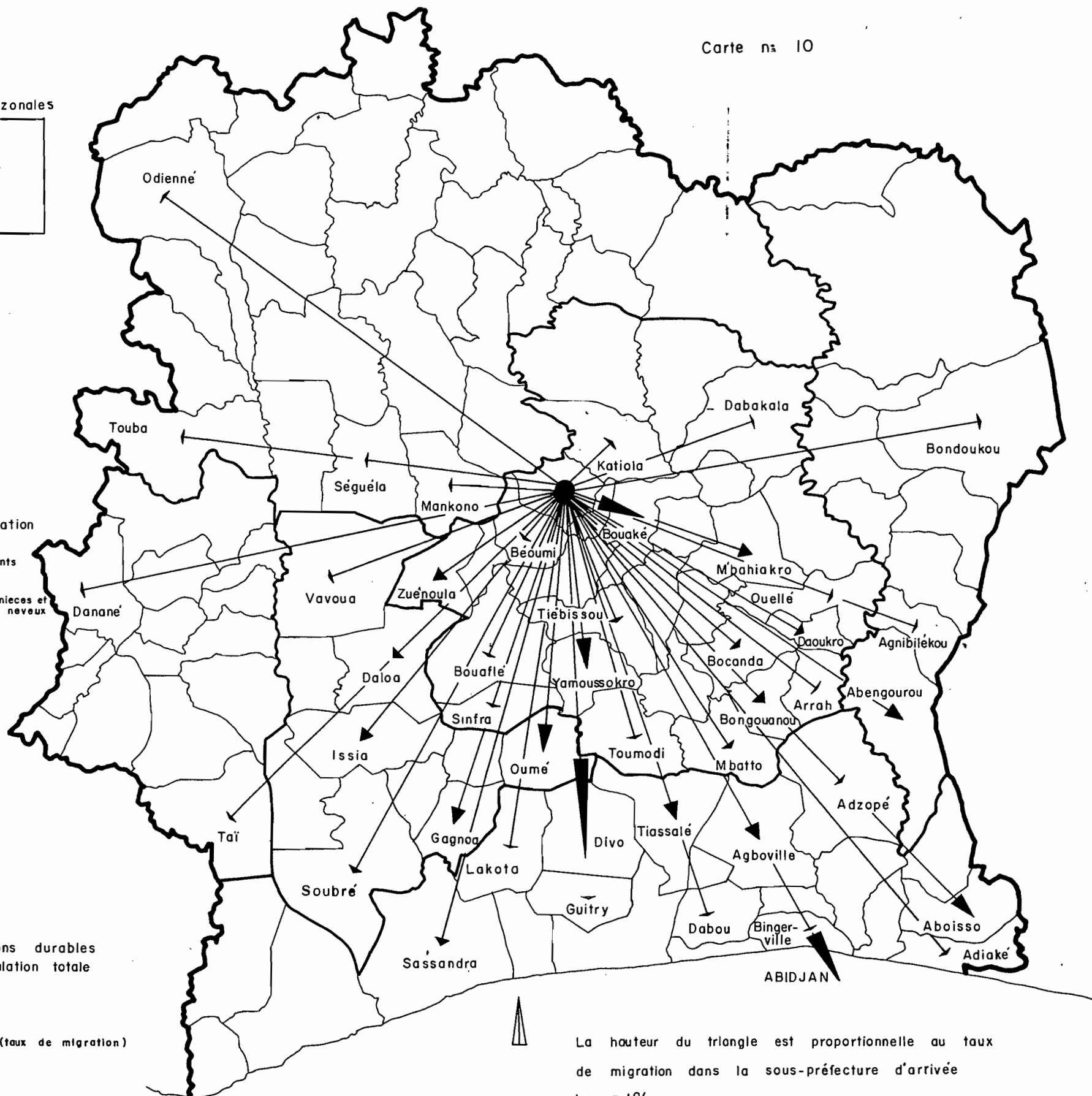
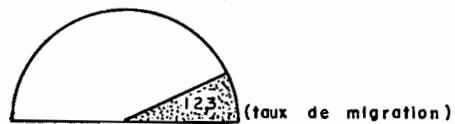
Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables par rapport à la population totale



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée
1 mm = 1%

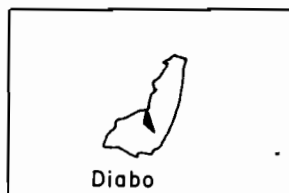
● Sous-préfecture de départ

Echelle 1/3 000 000

Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Diabo

Carte n° II

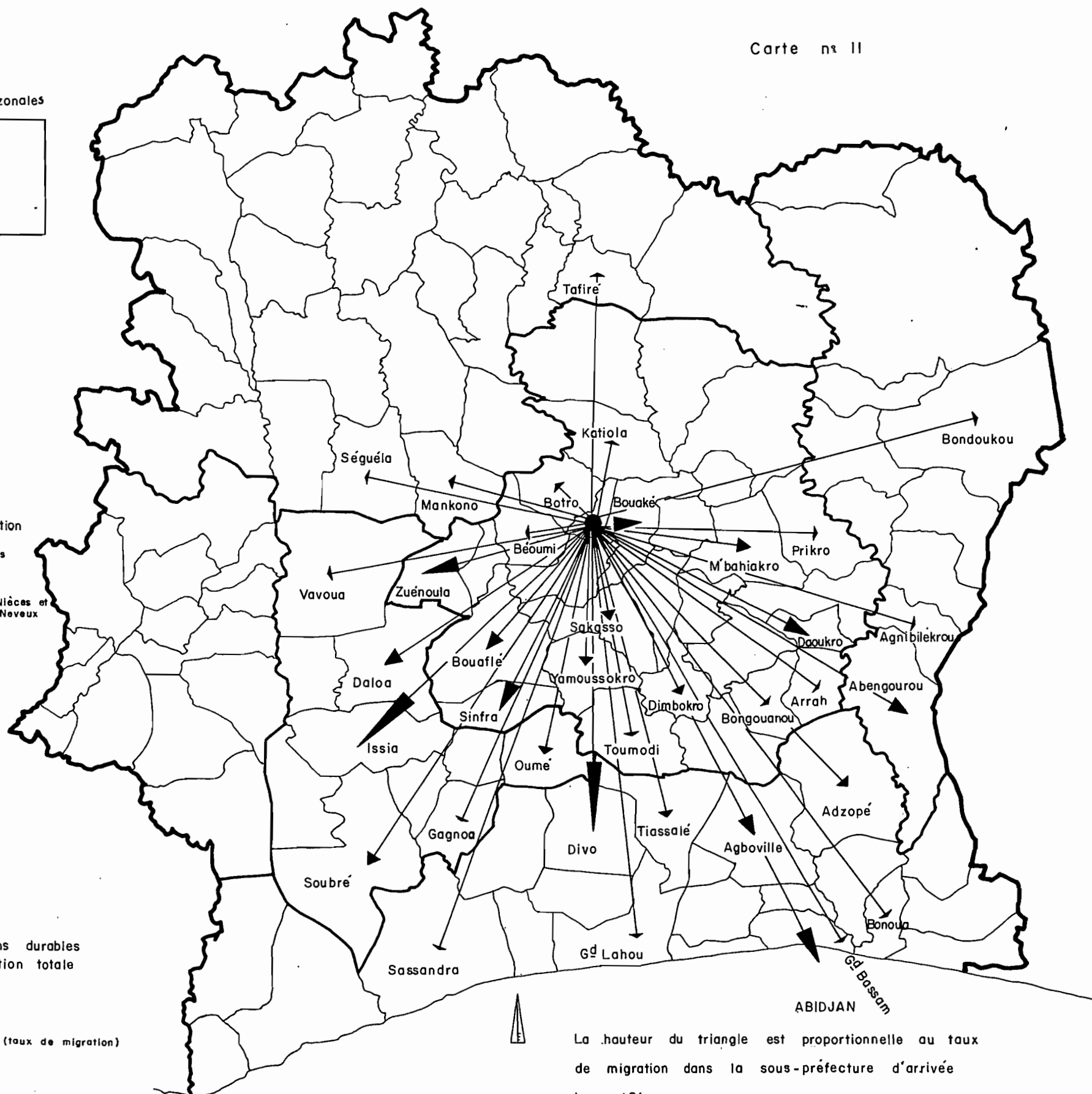
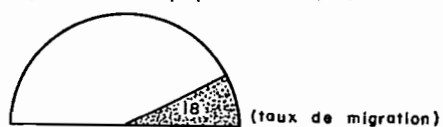
Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables
par rapport à la population totale



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux de migration dans la sous-préfecture d'arrivée

1 mm = 1%

● - Sous-préfecture de départ

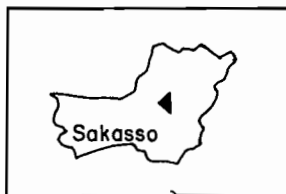
Echelle 1/3 000 000

ABIDJAN

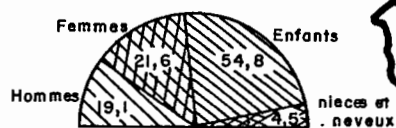
Répartition géographique des migrants définitifs en provenance de la sous-préfecture de Sakasso

Carte n° 12

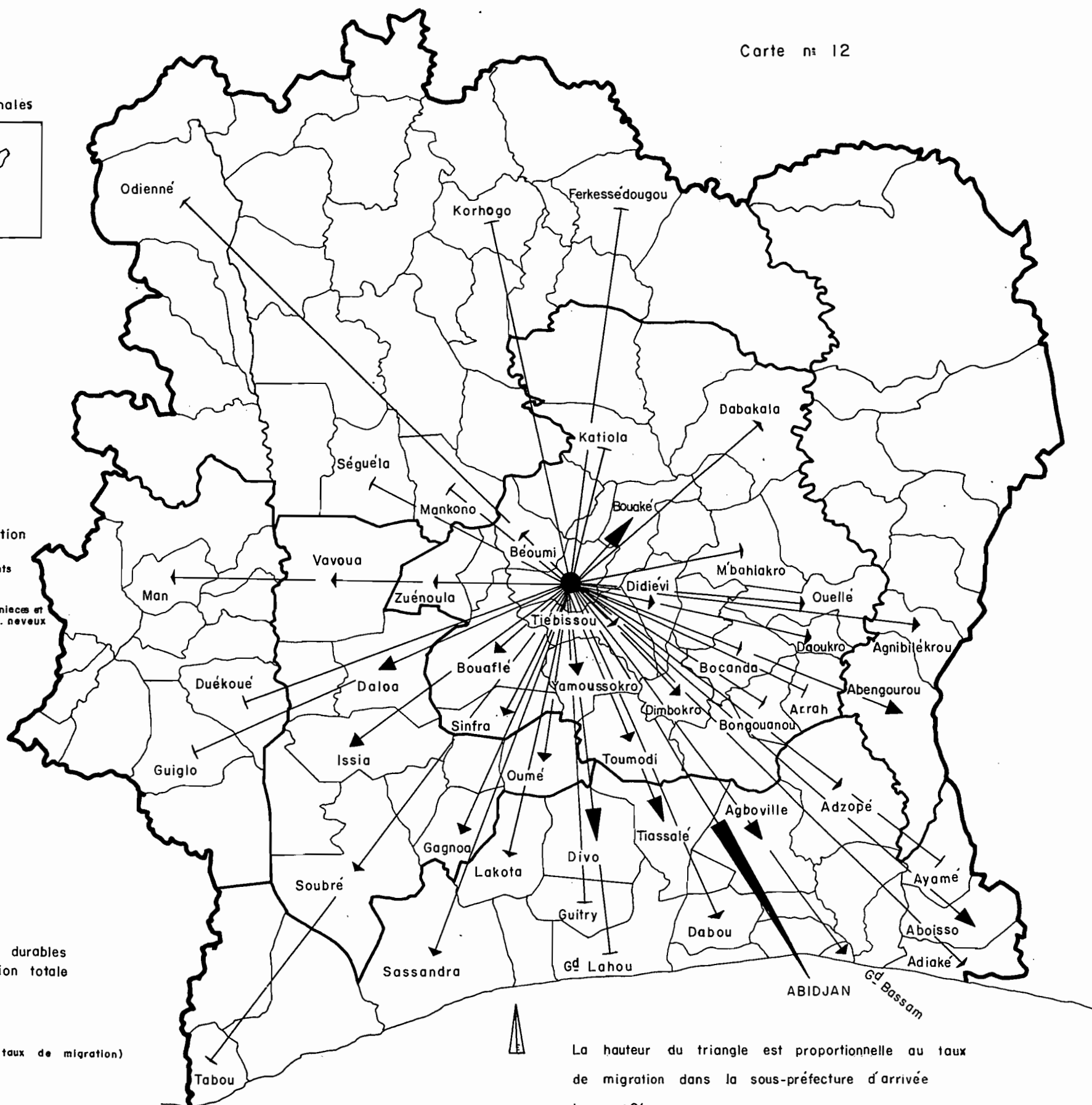
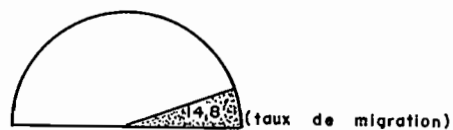
Migrations intrazonales



Structure de la population



Importance des migrations durables
par rapport à la population totale



La hauteur du triangle est proportionnelle au taux
de migration dans la sous-préfecture d'arrivée

1mm = 1%



Sous-préfecture de départ

Echelle 1/3 000 000

- 2 . En ce qui concerne Béoumi, la répartition géographique et la composition des migrations sont assez voisines de celles de Sakasso. Toutefois, au niveau d'Abidjan et de Bouaké, les hommes sont aussi nombreux que les femmes.
- 3 . Les départs de Botro en direction du Sud se font en priorité, au profit du milieu rural. 24,1 % des migrants sur lesquels les femmes représentent 8,8 % s'installent à Abidjan. La même remarque peut-être faite au niveau du Département du Centre. Néanmoins, à Bouaké les femmes ne dépassent que légèrement les hommes 16,8 % contre 16,3 % .
- 4 . Les flux migratoires en provenance de Diabo sont principalement composés d'éléments masculins et semblent se diriger de préférence vers le milieu rural. L'étroitesse de l'échantillon ne permet pas une interprétation plus poussée des résultats obtenus.

*

* * *

Pour compléter cette approche, une étude rétrospective serait utile afin de pouvoir apprécier l'évolution du rythme des migrations durables au cours des dernières années en fonction de l'apparition de facteurs nouveaux tels que le développement de l'urbanisation et de la scolarisation.

III . LA REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS DANS LES ZONES D'ACCUEIL.

La distribution des migrants selon le sexe, entre les cinq secteurs suivants: Fonction Publique, Artisanat de Production, Commerces et Services, Agriculture, "Sans Profession", fait ressortir :

- d'une part, l'inégalité des chances entre les hommes et les femmes devant le problème de l'emploi: sur 100 migrants masculins, 14 n'exercent aucune profession. Dans le milieu féminin, on en dénombre 97.

- d'autre part, les problèmes sociaux que poseront dans les prochaines années les migrations des éléments de sexe féminin d'autant plus qu'elles s'orientent essentiellement vers les villes (1).

1. Quelle que soit la Sous-Préfecture de départ, les migrations agricoles occupent la première place, particulièrement dans les zones où les terres ne sont pas favorables à la culture du café et du cacao. Ceci se vérifie bien dans le cas de Diabo et de Botro (voir carte n° 13).

Importance des migrations agricoles (en %)

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo	Ensemble
50,3	47,0	67,1	83,5	53,4

Il apparaît aussi que, dans les secteurs caféiers, Sakasso par exemple, les migrations agricoles sont également très élevées à cause de l'amenuisement des terres propices aux cultures de rapport.

2. 10,9 % des migrants se retrouvent dans l'artisanat de production. Ce taux varie selon les Sous-Préfectures.

Part de l'artisanat de production (en %)

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo	Ensemble
13,5	18,5	6,9	2,9	10,9

(1) - Ces remarques conduisent à traiter séparément le problème des hommes et celui des femmes. La répartition socio-professionnelle qui se dégage des tableaux qui suivent, ne prend en considération que les migrants de sexe masculin.

Les transports et le bâtiment constituent les branches d'accueil les plus importantes. La plupart des intéressés sont installés à Abidjan, à Bouaké et dans les centres semi-urbains où l'infrastructure se développe (voir carte n° 13)!

3. La fonction publique emploie 9,5 % des migrants. Cette moyenne dissimule des disparités entre les Sous-Préfectures de départ.

Part de la Fonction Publique (en %)

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo	Ensemble
11,4	7,9	11,9	2,8	9,5

Les migrants se dirigent, à titre principal, vers l'enseignement, la Santé Publique, l'Armée, les Douanes et la Police. Il faut noter aussi la présence de quelques mécaniciens, chauffeurs, menuisiers, maçons et peintres des services généraux de l'administration.

4. Le secteur commercial et les services divers regroupent 5,9 % des migrants (voir carte n°).

Sakasso	Béoumi	Botro	Diabo	Ensemble
9,0	6,6	0,7	3,6	5,9

Ce sont surtout des employés de maisons commerciales sans grande qualification professionnelle et des manoeuvres!

5 . En ce qui concerne les migrants de sexe féminin, on note que moins de 3 % disposent d'un emploi. Cette situation mérite qu'on lui prête une attention particulière étant donné que les femmes subissent davantage que les hommes l'attraction du milieu urbain.

L'artisanat de production accueille 1,3 % d'entre elles. Il s'agit essentiellement de couturières. 0,7 % s'adonnent au commerce des pagens ou travaillent dans des restaurants, des hôtels ou des bars qui sont parfois leur propriété. Quelques unes sont employées au titre des services domestiques. On compte moins de 1 % dans la fonction publique.

IV . LES FACTEURS D'ACCÉLÉRATION ET DE FREÏNAGE DES MIGRATIONS DURABLES.

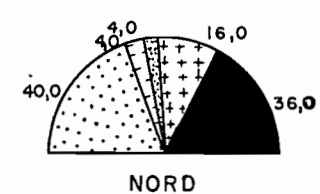
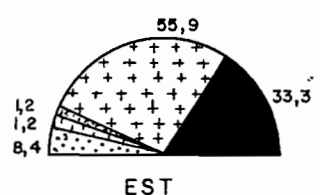
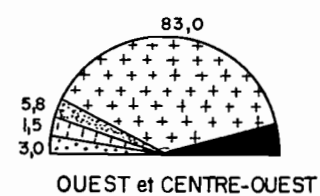
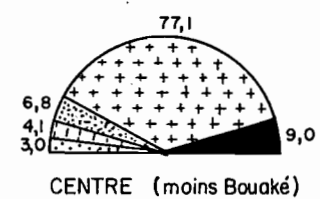
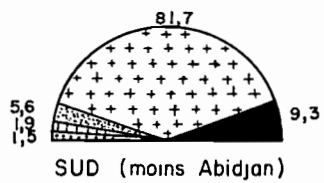
1 . La faiblesse des revenus monétaires due à la mauvaise commercialisation des produits et à la pauvreté des cultures, constituaient jusqu'à ces dernières années tout au moins pour les hommes, la principale cause des migrations durables vers les plantations et les villes. Aujourd'hui, le développement de la scolarisation est venu amplifier ce processus. Le secteur d'enquête ne compte que quelques paysans titulaires du certificat d'études primaires. Ces derniers ont, généralement, déjà effectué un séjour infructueux en Basse-Côte

A la question suivante posée à 1112 élèves préparant le certificat d'études primaires: "Que ferez-vous si vous êtes admis au certificat d'études primaires et que vous n'avez ni la possibilité de passer en sixième ni celle de redoubler votre classe pour préparer de nouveau l'examen d'entrée en sixième"? 95 % des interrogés ont répondu qu'ils partiraient en ville.

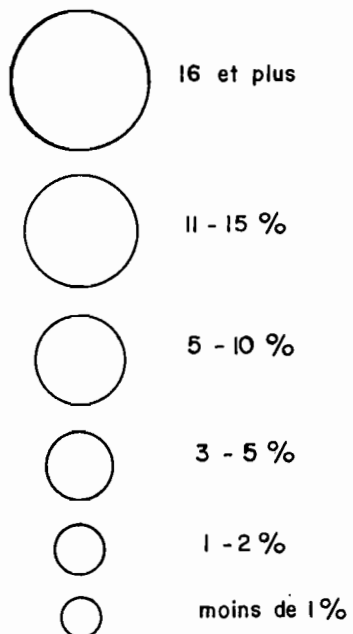
Répartition géographique et socio-professionnelle des migrants définitifs

Carte n° 13

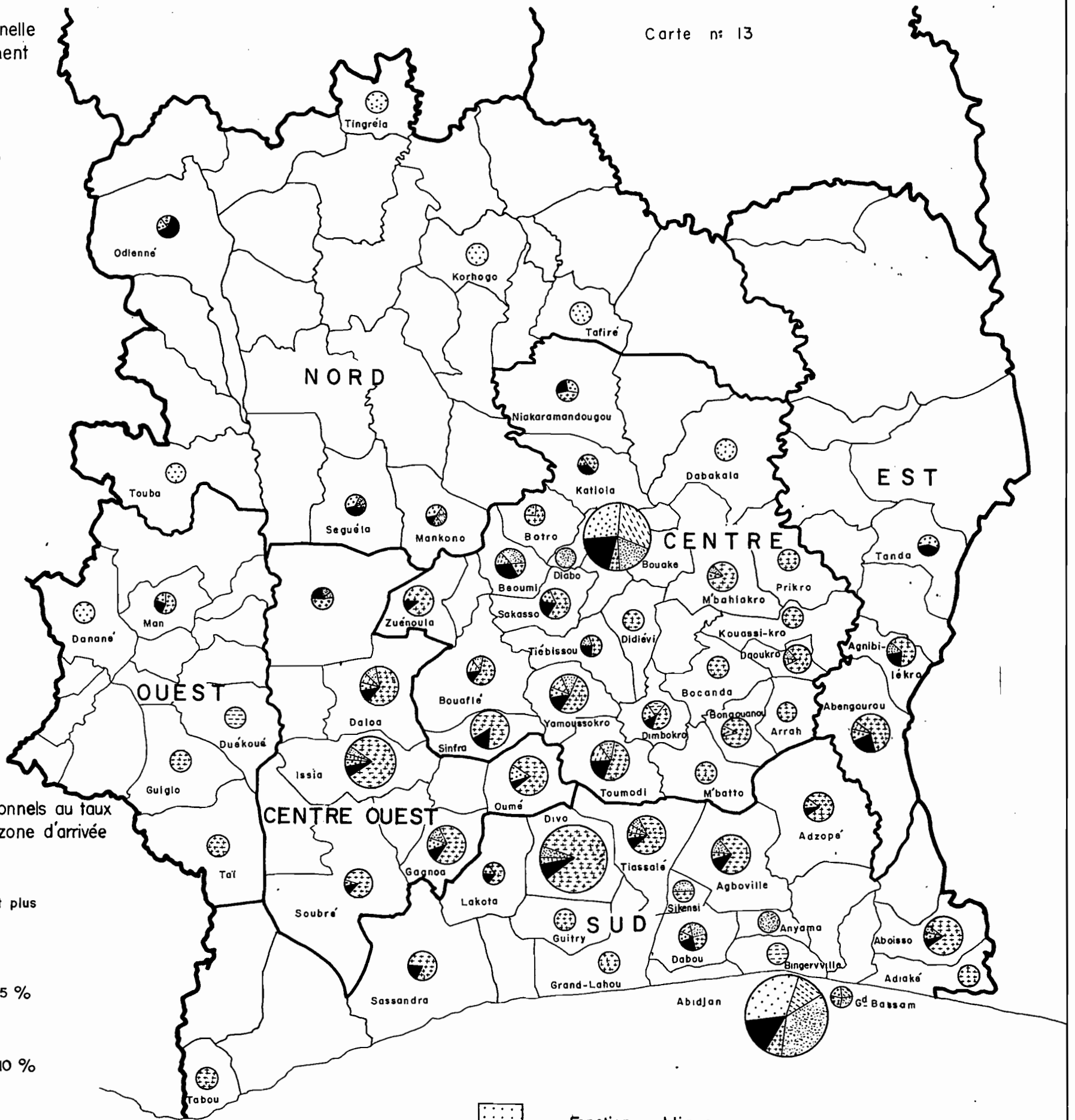
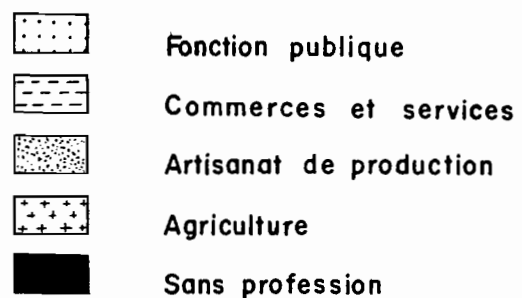
Répartition socio-professionnelle des migrants par département



Les cercles sont proportionnels au taux de migration dans la zone d'arrivée



Echelle 1/3 000 000



La désaffectation des jeunes ruraux scolarisés pour les travaux agricoles est considérable. C'est le problème fondamental qui dominera le lancement, l'exécution et la réussite de tout programme de développement dans cette zone de savane. Il faut insister sur le fait que l'effectif des écoles primaires atteignait 11 300 élèves en 1968 sur une population active globale de 91000 personnes environ. Les candidats au certificat d'études primaires représentaient un peu plus de 14 % des scolarisés.

Dans les prochaines années, l'orientation des titulaires du certificat d'études primaires, si elle demeure semblable à celle de la promotion 1965-1966 se présentera ainsi:

Répartition des titulaires du certificat d'études primaires selon la destination en 1967 (en %).

Collège	Rédoublants	Village	Ville	TOTAL
50,0	32,2	7,0	10,8	100

L'interprétation correcte de ces chiffres suppose que l'on tienne compte de l'ouverture récente du Collège de Béoumi. Il est peu probable qu'il puisse répondre, dans un proche avenir, à l'offre des quatre sous-préfectures. Il faudrait, en outre, allonger le cycle d'observation afin de pouvoir dégager une tendance plus représentative.

2. Il est donc certain qu'une grande partie des jeunes quitteront leur milieu d'origine à l'issue de leur scolarité primaire. Ceux qui sont au collège ou qui demeurent dans les villages sont, de toute évidence, des migrants potentiels. Il n'est pas exagéré de dire que, compte-tenu du nombre des emplois non agricoles offerts par la zone et de la faible rémunération des cultures traditionnelles, la majorité des

scolarisés suivront la même voie si des moyens efficaces ne sont pas mis en oeuvre pour dynamiser les structures de production actuelles et rendre le milieu rural plus attrayant. L'accroissement du revenu agricole doit être l'objectif essentiel. Néanmoins, les jeunes ne resteront dans les villages que s'ils ont l'assurance de pouvoir jouir, quelque peu, des avantages de la vie moderne. Ils en seront d'autant plus sensibles qu'ils auront passé six à sept années de leur vie dans le cadre privilégié que représentent l'école ou le centre semi-urbain.

3. Pour l'instant, les éléments qui s'opposent à ce mouvement de répulsion n'ont que des effets limités.

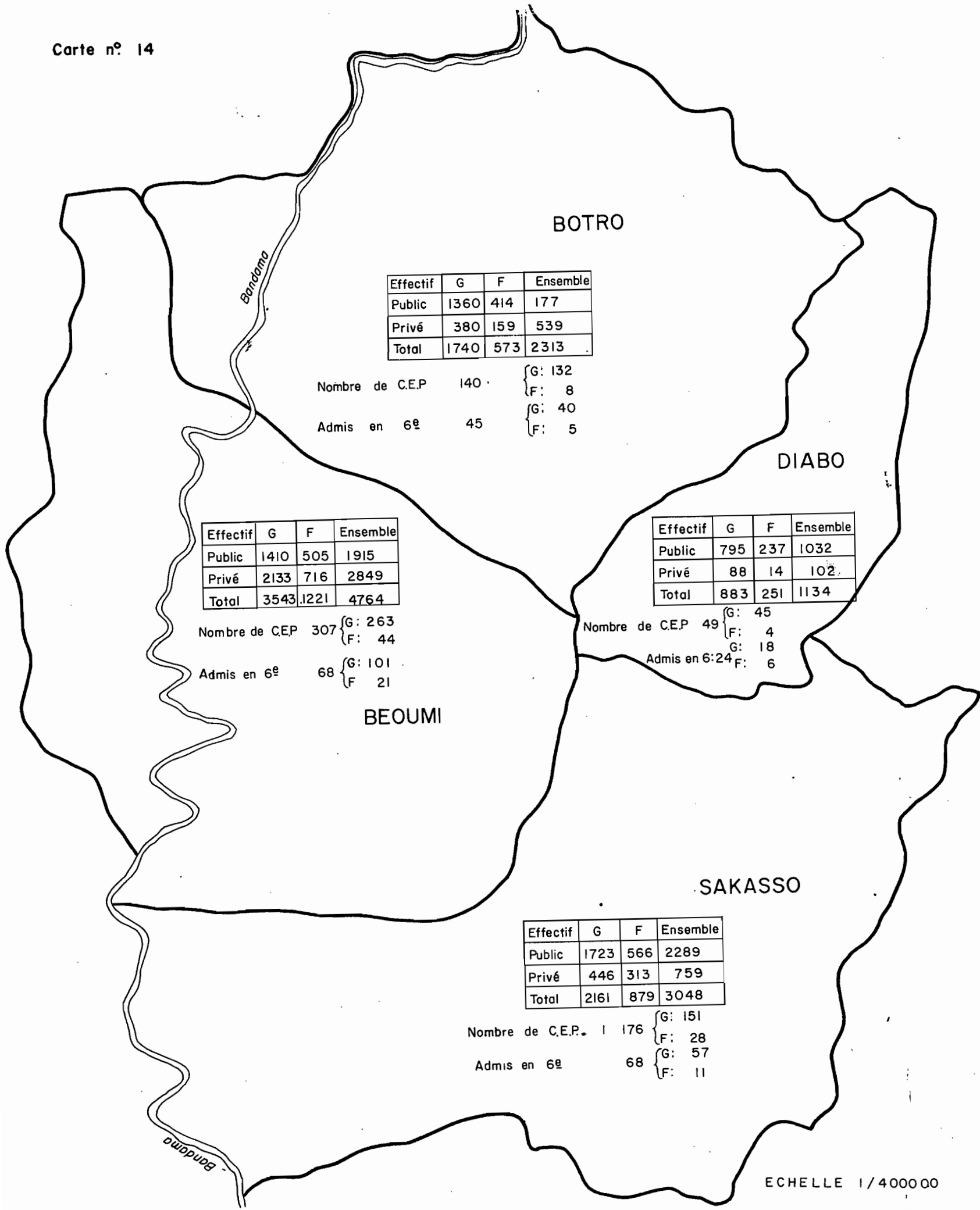
- Au cours des deux dernières années, l'ouverture du collège de Béoumi a permis de maintenir sur place environ 50 % des élèves admis en sixième. Il semble que sa capacité d'accueil soit déjà atteinte car sa vocation s'étend aux sous-préfectures de Sakassô, Diabo, Botro et Béoumi où les effectifs des classes de fin d'études primaires augmentent régulièrement (carte n° 14 et 15).

- Il y a le service civique qui rayonne autour de Béoumi et de Botro. Ses membres sont recrutés dans les villages de ces sous-préfectures. Les garçons reçoivent une formation agricole accélérée et sont replacés dans leur milieu d'origine où ils bénéficient d'une assistance technique et matérielle. Cette méthode a l'avantage de modifier la mentalité du jeune paysan tout en l'épargnant du dépaysement.

En ce qui concerne les filles, la démarche est différente. Elles acquièrent une formation en matière d'alphabétisation, d'hygiène et de puériculture puis elles sont installées dans les villages.

Répartition des effectifs des écoles primaires publiques et privées en 1968

Carte n° 14



BOTRO

Effectif	G	F	Ensemble
Public	1360	414	1774
Privé	380	159	539
Total	1740	573	2313

Nombre de C.E.P. 140 { G: 132
F: 8
Admis en 6^e 45 { G: 40
F: 5

DIABO

Effectif	G	F	Ensemble
Public	795	237	1032
Privé	88	14	102
Total	883	251	1134

Nombre de C.E.P. 49 { G: 45
F: 4
Admis en 6^e 24 { G: 18
F: 6

Effectif	G	F	Ensemble
Public	1410	505	1915
Privé	2133	716	2849
Total	3543	1221	4764

Nombre de C.E.P. 307 { G: 263
F: 44
Admis en 6^e 68 { G: 101
F: 21

BEOUMI

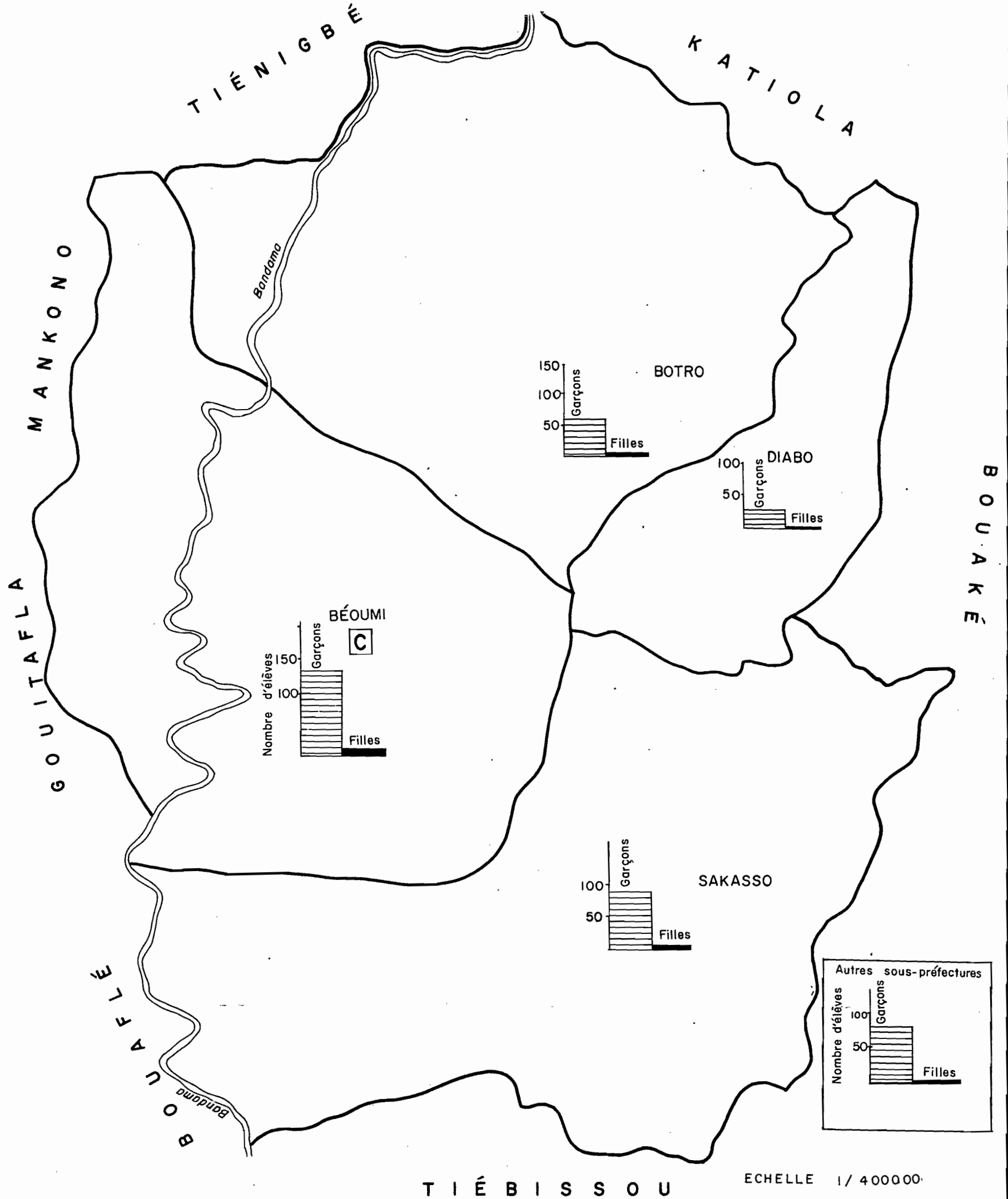
SAKASSO

Effectif	G	F	Ensemble
Public	1723	566	2289
Privé	446	313	759
Total	2161	879	3048

Nombre de C.E.P. 176 { G: 151
F: 28
Admis en 6^e 68 { G: 57
F: 11

ECHELLE 1/400000

Zone d'influence du collège de Béoumi au cours de l'année scolaire 1967-1968



- Il existe, enfin, différents centres de formation professionnelle qui assurent l'apprentissage rapide d'un métier et offrent gratuitement aux intéressés, à la fin du stage, le matériel nécessaire à l'exercice de leur métier. Les faibles possibilités que présentent, dans l'immédiat, les centres semi-urbains et les villages constituent un obstacle majeur à leur intégration dans leur milieu d'origine.

V : L'INTEGRATION DE LA ZONE RURALE AU MILIEU SEMI-URBAIN ET A LA REGION.

Dans la perspective de la définition de programmes d'action régionale, la répartition géographique et socio-professionnelle des migrants permet de préciser le degré d'intégration des zones rurales à leur centres semi-urbain, et à ceux de la région environnante.

1 : Les centres semi-urbains de Béoumi, Sakasso, Botro et Diabo ne retiennent que 2,6 % des flux migratoires en provenance de la zone rurale. A travers l'éventail des emplois offerts, il est possible de se faire une idée de leur niveau de développement (voir carte n° 13).

Répartition socio-professionnelle des migrants dans les centres semi-urbains.

S/Préfecture	Fonct. Publi- que.	Commer & Ser- vices.	Artisa de Pro- duction	Agri- culture	Sans Profes- sion.	TOTAL
Béoumi	-	12,5	31,3	19,7	37,5	100
Sakasso	7,6	7,6	7,6	73,0	4,2	100
Botro	25,0	-	-	75,0	-	100
Diabo	-	-	100	-	-	100

- La lecture de ce tableau montre que Béoumi présente quelques possibilités dans l'artisanat de production (transports et activités annexes, maçonnerie et menuiserie). Le commerce n'est que faiblement représenté. En raison de sa localisation au croisement d'axes importants, Béoumi est aussi un gîte d'étape et d'observation pour les jeunes ruraux qui se dirigent vers les grandes villes et pour les anciens élèves qui ont du arrêter leurs études avant ou après le certificat d'études primaires. Ceci explique le pourcentage élevé des "sans profession" dans ce centre (1).
- La structure socio-professionnelle des migrants à Sakasso doit être analysée en tenant compte du fait que cette Sous-Préfecture est plus récente que celle de Béoumi. Au cours des années qui ont suivi son ouverture, des emplois ont été créés par la mise en place des services administratifs. Par ailleurs, le commerce et l'artisanat ont connu un léger essor. Etant donné, la rapide croissance démographique de ce centre, cette structure subira de profondes modifications si d'autres possibilités d'emploi ne sont pas offertes en dehors de la Fonction Publique.
- Botro n'accueille que très peu de migrants de la zone rurale. Les débouchés sont très limités puisqu'ils se réduisent exclusivement à la Fonction Publique.
- Diabo est par excellence, le gros bourg en voie de mutation. L'infrastructure administrative n'est pas très développée et l'équipement du centre est encore sommaire. Les rares migrants qui s'y installent, se consacrent à l'artisanat de production.

(1) Cf. J. CHEVASSU - Etude économique d'un centre semi-urbain: BÉOUMI. ORSTOM - vol. I n°3 - 1968.

*

* *

De l'analyse de la répartition géographique et socio-professionnelle des migrants dans les centres semi-urbains, se dégagent les conclusions suivantes :

- Il existe, une très faible intégration des zones rurales aux centres semi-urbains. Ces derniers n'accueillent qu'une infime partie des migrants à cause du faible développement de leurs activités secondaires et tertiaires.
- Entre la zone rurale, Bouaké et Abidjan, il y a très peu de centres semi-urbains capables d'offrir des emplois autres qu'agricoles aux migrants (voir carte n° 13).

Répartition socio-professionnelle des migrants par département d'arrivée.

Département	Fonct. Publi- que.	Commer. & Ser- vices.	Arti- sanat de Pro- duction	Agri- culture	Sans Profes- sion.	TOTAL
Sud (moins Abidjan)	1,5	1,9	5,6	81,7	9,3	100
Centre (moins Bouaké)	3,0	4,1	6,8	77,1	9,0	100
Ouest et Centre-Ouest	3,0	1,5	5,8	83,0	6,7	100
Nord	8,4	1,2	1,2	55,9	33,3	100

C'est un des principaux problèmes que devra résoudre la politique de développement régional. Il est évident que le ralentissement des mouvements migratoires ne sera effective que si des moyens adaptés sont mis en oeuvre pour pouvoir :

- 1 . Accroître substantiellement le revenu agricole de la zone par la combinaison de structures de production plus effi-
cientes.
- 2 . Harmoniser le développement de la zone à celui du centre
semi-urbain et de la région de telle sorte qu'apparaissent
des activités autres qu'agricoles susceptibles de créer
des emplois nouveaux.
- 3 . Rendre le milieu rural attrayant par la mise en place d'une
infrastructure adéquate dans le domaine socio-éducatif, cul-
turel, sportif afin de pouvoir maintenir sur place une partie
des scolarisés après le certificat d'études primaires!

Compte-tenu des moyens disponibles, ces objectifs ne seront atteints que si les programmes d'action s'inscrivent dans des zones définies sur la base de critères précis qui peuvent recouvrir une ou plusieurs sous-préfectures, au niveau desquelles il sera plus aisé de coordonner les tâches des différents organismes d'intervention, d'en contrôler l'exécution et d'en apprécier les effets.

*

*

Ceci nous conduit nécessairement à compléter l'analyse des incidences des mouvements migratoires sur le développement des zones rurales dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest de la région de Bouaké par une étude des structures de production et de consommation et des circuits de commercialisation (1).

*

*

*

(1) Cette question sera l'objet de la seconde partie de l'étude.

ANNEXE I . QUELQUES DONNÉES SUR LES SOUS-PREFECTURES ET LES VILLAGES COMPOSANT L' ECHANTILLON.

- Tableau I . Indicateurs généraux concernant les différentes sous-préfectures.
- Tableau II . Renseignements démographiques sur la structure des unités de fonctionnement socio-économiques.
- Tableau III. Indicateurs généraux concernant les villages de la sous-préfecture de B E O U M I .
- Tableau IV . " B O T R O .
- Tableau V . " D I A B O .
- Tableau VI . " S A K A S S O .
- Tableau VII. Répartition des villages par sous-préfecture selon la taille du groupe et l'activité agricole dominante.
- Tableau VIII. Répartition des villages par sous-préfecture selon le nombre d'actifs et l'activité agricole dominante.
- Tableau IX . Evolution comparée du nombre de planteurs de coton, des surfaces cultivées et des rendements au cours des trois dernières années.

Tableau I .

Quelques indicateurs généraux concernant les différentes
Sous-Préfectures.

Indicateur Sous-Préfecture	Taille du groupe	Structure du groupe				Nbe moyen d'actifs	Structure de la population				Rapport migrant / population actif		Taux de Scolarisation	Caractère Agricole.	
		Ho.	Fe.	En.	MM.		Ho.	Fe.	En.	Sal.	1966	1967		Planteurs	
														Coton en %	Café en %
Sakaseo	5,3	1,0	1,3	2,4	0,6	2,8	1,0	1,2	0,4	0,2	1,4	1,8	52,9	-	89,2
Béoumi	4,9	1,0	1,1	2,6	0,2	2,4	1,0	1,0	0,3	0,1	3,3	2,7	61,8	49,6	68,2
Botro	4,9	1,0	1,2	2,4	0,3	2,8	1,0	1,2	0,5	0,1	2,4	2,6	38,9	15,4	38,9
Diabo	3,7	1,0	1,1	1,4	0,2	2,5	1,0	1,0	0,4	0,1	6,6	8,1	43,9	0,06	33,9
Ensemble	4,7	1,0	1,2	2,2	0,3	2,6	1,0	1,1	0,4	0,1	3,4	3,8	49,4	16,4	57,6

Tableau II .

Renseignements démographiques généraux.

Z O N E	Structure du groupe					Structure de la population active.				
	Ho.	Fe.	En.	MM.	Total	Ho.	Fe.	En.	Sal.	Total
Sakasso	19,1	23,8	45,9	11,2	100	36,9	44,2	14,5	4,4	100
Béoumi	19,1	21,6	54,8	4,5	100	40,0	41,7	12,6	5,7	100
Botro	20,6	25,6	47,1	6,7	100	35,8	43,4	19,9	0,9	100
Diabo	27,5	29,1	39,2	4,2	100	40,6	42,8	15,3	1,3	100
Ensemble	21,6	25,0	46,8	6,6	100	38,3	43,0	15,6	3,1	100

Tableau III .

SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI

Indicateurs généraux concernant les villages de l'échantillon

VILLAGES	Taille moyen. groupe	Ho.	Fe.	Enf.	Neveux Nièces autres	Nbre moyen actifs	Ho.	Fe.	Enf.	Sala- riés	Taux de migration (saisonnier)				Planteurs		Taux de scolari- sation
											HOMMES		FEMMES		Coton %	Ca- fé %	
											1966	1967	1966	1967			
LOLIEBO	5,6	1,0	1,0	2,5	1,1	2,5	1,0	1,0	0,5	-	-	6,6	-	-	-	75,0	22,2
KEKRENOU	6,0	1,0	1,2	3,2	0,6	3,5	1,0	1,0	0,5	1,0	0,5	1,2	5,7	7,2	-	97,3	63,4
ASSEYAKRO	4,0	1,0	1,1	1,9	-	2,4	1,0	1,0	0,3	0,1	-	-	-	-	67,2	75,9	36,7
AKADIAFOUE	5,4	1,0	1,2	2,9	0,3	2,5	1,0	1,2	0,2	0,1	0,6	2,3	-	0,9	66,7	40,3	72,1
KONSOU	5,0	1,0	1,0	2,8	0,2	2,3	1,0	1,0	0,2	0,1	6,4	5,3	4,1	2,7	30,5	78,9	72,8
ASSENZE	5,3	1,0	1,0	3,2	0,1	2,4	1,0	1,0	0,4	-	10,0	5,3	-	-	11,4	12,9	49,0
BOYAKRO	4,5	1,0	1,0	2,4	0,1	2,3	1,0	1,0	0,2	0,1	1,9	0,9	0,5	0,5	72,4	86,5	57,3
KOYARABO	5,4	1,0	1,1	3,1	0,2	2,5	1,0	1,0	0,5	-	13,4	8,9	-	3,2	47,8	30,4	30,4
KAABO	4,0	1,0	1,0	1,8	0,2	2,4	1,0	1,0	0,3	0,1	15,9	9,5	2,0	1,0	28,4	91,4	60,9
MELEBO	5,5	1,0	1,1	3,1	0,3	2,7	1,0	1,1	0,6	-	4,9	8,1	1,4	-	25,5	41,4	33,3
GAGOU	6,1	1,0	1,1	3,5	0,5	2,3	1,0	1,0	0,3	0,7	1,5	4,5	-	1,4	75,4	100,0	71,9
SOUAFOUE DAN	5,3	1,0	1,1	3,0	0,2	2,7	1,0	1,1	0,6	-	9,3	10,6	5,1	-	75,4	70,2	68,8
KOUBEBOKAN	4,3	1,0	0,9	2,2	0,1	2,7	1,0	1,0	0,7	-	14,8	8,5	1,8	1,8	20,6	41,2	18,8
N'DREBO	5,3	1,0	1,1	3,1	0,1	2,9	1,0	1,0	0,4	0,5	1,0	-	2,8	2,8	2,4	100,0	62,9
AFOTOBO	5,0	1,0	1,2	2,6	0,2	2,4	1,0	1,0	0,2	0,2	12,0	12,0	1,0	1,0	34,0	80,4	92,2
Moyenne Générale	4,9	1,0	1,1	2,6	0,2	2,4	1,0	1,0	0,3	0,1	5,0	4,3	2,0	1,8	49,6	68,2	61,8

Tableau IV .

SOUS-PREFECTURE DE BOTRO

Indicateurs généraux concernant les villages de l'échantillon

VILLAGES	Taille moyen. groupe	Ho.	Fe.	Enf	Neveux Nièces Autres	Nbre moyen actifs	Ho.	Fe.	Enf	Sala riés %	Taux de migrations saisonnieres				Planteurs		Taux de scola- risation
											Hommes		Femmes		co- ton %	Café %	
											1966	1967	1966	1967			
Delakro	4,4	1,0	1,1	1,7	0,6	2,6	1,0	1,1	0,5	-	2,9	4,4	-	-	-	45,5	27,0
Tionankro	3,9	1,0	1,1	1,7	0,1	2,6	1,0	1,1	0,5	-	7,1	7,1	-	-	54,5	12,1	16,6
N'Zanikro I	6,0	1,0	1,2	3,2	0,6	3,0	1,0	1,2	0,8	-	3,2	3,2	-	-	25,0	38,6	38,9
Komo	4,0	1,0	1,1	7,7	0,2	2,6	1,0	1,1	0,4	0,1	7,3	7,3	-	-	8,5	42,8	65,0
N'Zanikro II	4,3	1,0	1,3	1,9	0,1	2,3	1,0	1,0	0,2	0,1	-	-	4,3	4,3	6,8	43,2	71,0
Bamela	4,0	1,0	1,4	2,3	0,3	3,3	1,0	1,4	0,8	0,1	6,7	3,8	0,7	0,7	1,4	54,8	34,0
TakraMangouakro	4,8	1,0	1,2	2,4	0,2	2,7	1,0	1,2	0,5	-	9,2	7,8	-	1,0	-	52,5	32,6
Minankro	5,0	1,0	1,2	2,5	0,3	2,7	1,0	1,1	0,5	0,1	9,8	16,0	-	-	-	55,1	14,8
N'Douakro	5,4	1,0	1,2	3,1	0,1	3,1	1,0	1,1	1,0	-	5,5	1,8	-	-	-	43,2	18,0
Dila Kouakoukro	5,2	1,0	1,5	2,2	0,5	3,0	1,0	1,4	0,6	-	4,2	4,2	1,5	1,5	-	73,0	21,4
Krofouéssou	6,0	1,0	1,4	3,3	0,3	3,1	1,0	1,3	0,8	-	2,0	2,0	5,0	5,0	65,7	37,1	36,9
N'Dakro	4,1	1,0	1,2	1,8	0,1	2,6	1,0	1,2	0,4	-	6,8	6,8	-	-	-	11,4	46,8
Djoukoukro	4,2	1,0	1,0	1,9	0,1	2,6	1,0	1,0	0,6	-	8,1	8,1	-	-	-	79,3	28,5
Dibinou	3,8	1,0	1,2	1,5	0,1	2,4	1,0	1,2	0,2	-	-	-	-	-	-	14,2	50,0
Takla Adjekro	4,1	1,0	1,3	1,6	0,2	2,8	1,0	1,3	0,5	-	5,0	6,3	-	-	12,9	56,4	12,8
Bodokro	5,1	1,0	1,2	2,3	0,6	2,6	1,0	1,2	0,3	-	4,2	4,2	-	-	35,6	36,7	32,7
Assekro	5,7	1,0	1,2	3,3	0,2	2,6	1,0	1,1	0,5	-	5,7	2,8	2,7	-	71,4	10,7	26,8
Lolobo	6,6	1,0	1,2	3,7	0,7	4,0	1,0	1,2	1,8	-	1,6	3,2	-	-	-	51,4	37,6
Miengokro	5,0	1,0	1,3	2,4	0,3	2,6	1,0	1,3	1,3	-	3,0	4,6	-	-	5,5	10,9	61,2
Agbanou	3,1	1,0	1,0	1,0	0,1	2,2	1,0	1,0	0,2	-	1,3	-	-	-	-	1,4	73,9
Baboukro	5,0	1,0	1,5	2,3	0,2	3,3	1,0	1,5	0,8	-	5,6	5,6	-	-	11,5	23,1	33,3
KougossouKouadiokro	6,1	1,0	1,4	3,2	0,5	2,7	1,0	1,4	0,3	-	3,1	4,8	-	-	25,3	14,8	50,0
Moyenne générale	4,9	1,0	1,2	2,4	0,3	2,8	1,0	1,2	0,6	E	4,7	5,1	0,5	0,6	15,4	38,9	37,8

Tableau V .

SOUS-PREFECTURE DE DIABO

Indicateurs généraux concernant les villages de l'échantillon.

VILLAGES	Taille groupe	Ho.	Fe.	Enf.	Neveux Nièces Autres	Nbre moyen actifs	Ho.	Fe.	Enf.	Sala riés	Taux de migration (saisonniers)				Planteurs		Taux de Scolarisati- on.
											Hommes		Femmes		Coton %	Café %	
											1966	1967	1966	1967			
Télébopri	3,4	1,0	1,0	1,3	0,1	2,4	1,0	1,0	0,4	-	32,5	38,8	-	-	10,4	6,0	27,8
G L O	4,4	1,1	1,4	1,7	0,2	2,5	1,0	1,2	0,3	-	12,1	22,9	-	-	-	40,1	42,1
Agbakro	3,3	1,0	0,7	1,5	0,1	2,1	1,0	0,8	0,3	-	12,8	12,1	3,6	5,3	-	13,2	44,8
Angokou- kpabassou	3,5	1,0	0,9	1,5	0,1	2,5	1,0	0,9	0,6	-	16,9	30,5	-	-	-	83,7	23,7
N'Gatta- Koffikro	3,2	1,0	0,9	1,2	0,1	2,4	1,0	0,9	0,5	-	11,5	11,5	-	-	-	-	15,4
Assenzé ..	4,3	1,0	1,1	2,0	0,2	3,0	1,0	1,1	0,6	0,3	10,6	10,6	-	-	-	66,7	36,2
Ando-Koua- kougro	4,1	1,0	1,2	1,5	0,4	2,7	1,0	1,2	0,4	0,1	2,1	2,1	-	-	2,6	76,9	67,9
Boukébo	2,8	1,0	1,0	0,7	0,1	2,1	1,0	1,0	0,1	-	5,9	4,4	-	-	-	20,0	46,3
Béhéké	4,5	0,9	1,2	1,9	0,5	2,6	1,0	1,2	0,4	-	10,0	14,3	1,3	1,3	42,6	48,1	54,0
Moyenne Générale	3,7	1,0	1,1	1,4	0,2	2,5	1,0	1,0	0,5	Σ	12,8	15,9	0,7	1,0	0,6	33,9	43,9

Tableau VI .

SOUS-PREFECTURE DE SAKASSO

Indicateurs généraux concernant les villages de l'échantillon

VILLAGES	Taille moyen. groupe	Ho.	Fe.	ENF	Neveux Nièces Autres	Nbre Moyen actifs	Ho.	Fe.	Enf	Sala- riés	Taux de migrations (saisonniers)				Planteurs		Taux de scolari- sation
											1966		1967		Co- Ton %	ca- fé %	
											1966	1967	1966	1967			
Diégokro Akété	5,8	1,0	1,4	2,9	0,5	2,7	1,0	1,5	0,2	-	6,4	7,6	-	-	-	89,7	74,1
Mamóla Pri	4,9	1,0	1,2	2,1	0,6	2,6	1,0	1,2	0,3	-	5,8	11,6	-	4,0	-	54,5	53,8
Konankro	5,6	1,0	1,0	3,0	0,6	2,3	1,0	1,0	0,3	-	1,0	6,1	-	-	-	97,6	75,7
Yablassou	5,3	1,0	1,4	2,3	0,6	2,7	1,0	1,3	0,1	0,3	0,8	-	-	-	-	83,0	85,3
Patanou	6,3	1,0	1,3	3,7	0,3	3,0	1,0	1,3	0,7	-	15,1	15,1	3,7	2,5	-	57,1	53,8
Bani Kokloenou	4,7	1,0	1,2	2,0	0,5	2,8	1,0	1,1	0,7	-	10,0	10,0	-	-	-	85,1	29,9
Angamankro	5,1	1,0	1,1	2,5	0,5	2,4	1,0	1,1	0,7	-	4,7	3,1	-	-	-	96,2	54,4
Boni Broukro	4,0	1,0	1,1	1,6	0,3	2,4	1,0	1,0	0,3	-	-	-	6,3	-	-	67,3	33,3
Assabou Kouanikro	4,9	1,0	1,0	2,7	0,2	2,3	1,0	1,0	0,3	-	3,6	1,8	-	-	-	87,0	32,0
Goliblénou	5,1	1,0	1,3	2,0	0,8	2,6	1,0	1,1	0,5	-	5,0	8,8	-	-	-	90,6	21,3
Angan Konadiokro	3,9	1,0	1,0	1,7	0,2	2,3	1,0	1,0	0,2	-	-	-	-	-	-	17,9	30,0
Pokoukro Kanango	4,5	0,9	1,2	2,0	0,4	2,3	0,9	1,1	0,2	-	1,1	2,2	-	-	-	77,5	52,4
Djogonouan	4,4	1,0	1,0	2,1	0,3	2,1	1,0	0,9	0,3	-	7,2	4,3	-	-	-	90,3	58,1
Bondoukou Pri	4,7	1,0	1,2	1,7	0,8	2,6	1,0	1,2	0,4	-	1,7	3,4	-	-	-	83,3	57,4
Ahalé	5,5	1,0	1,4	2,3	0,8	2,8	1,0	1,4	0,4	-	1,7	1,7	-	-	-	88,9	45,5
Begrenou	5,1	1,0	1,2	2,6	0,3	3,7	1,0	1,1	0,5	1,1	-	-	-	-	-	100	51,1
Sran Bondossou	5,2	1,0	1,3	2,2	0,7	3,1	1,0	1,3	0,5	0,3	-	-	-	-	-	98,8	41,9
Akoviebo	5,7	1,0	1,4	2,5	0,8	2,8	1,0	1,4	0,4	-	-	1,0	-	-	-	97,6	56,5
Yakouakoukro	5,4	1,0	1,1	2,4	0,9	2,5	1,0	1,0	0,5	-	3,1	4,2	-	-	-	92,0	65,1
Anouakro	6,2	1,0	1,3	3,0	0,9	4,3	1,0	1,2	0,8	1,3	-	-	-	-	-	100	40,7
Ahoundio	5,1	1,0	1,2	2,2	0,7	2,5	1,0	1,2	0,3	-	3,0	2,0	-	-	-	97,4	41,7
Diakohou	5,0	1,0	1,1	2,5	0,4	2,6	1,0	1,0	0,6	0,3	-	-	-	-	-	100	27,8
Dougba	4,6	0,9	1,1	2,0	0,6	2,6	0,9	1,1	0,3	0,3	-	-	-	-	-	98,5	63,5
Ahoué Kansé	5,7	1,0	1,2	2,6	0,9	2,8	1,0	1,2	0,6	-	-	-	-	-	-	97,5	40,9
Fassou	5,2	1,0	1,3	2,4	0,5	2,3	1,0	1,2	0,1	-	-	4,5	-	-	-	100	40,0
Djehou	5,8	1,0	1,4	3,0	0,4	2,9	1,1	1,3	0,3	0,2	10,0	7,1	-	-	-	88,9	41,7
Koffikro	5,8	1,0	1,2	2,9	0,7	2,5	1,1	1,1	0,3	0,2	5,2	5,2	-	-	-	86,7	50,0
Pondossou	5,4	1,0	1,4	2,2	0,8	2,9	1,1	1,4	0,4	-	7,8	5,2	-	-	-	96,8	33,3
MOYENNE GENERALE	5,3	1,0	1,3	2,4	0,6	2,8	1,0	1,2	0,4	0,2	3,1	3,6	0,0	0,2	-	89,2	52,9

Tableau VII

Répartition des villages par sous-préfecture selon la taille du groupe et l'activité agricole dominante.

Type de Village	Sous-Préfecture	taille du groupe												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
VILLAGES CAFEIERS	Botro	-	-	4	-	6	-	1	-	-	-	-	-	11
	Béoumi	-	-	-	-	3	-	1	-	-	-	-	4	
	Sakasso	-	-	2	-	25	-	-	-	-	-	-	27	
	Diabo	-	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	4	
	Total	-	-	9	-	34	-	2	-	-	-	-	45	
VILLAGES COTONNIERS	Botro	-	-	1	-	6	-	-	-	-	-	-	7	
	Béoumi	-	-	3	-	8	-	-	-	-	-	-	11	
	Diabo	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	
	Total	-	-	4	-	15	-	-	-	-	-	-	19	
VILLAGES A PREDOMINANCE VIVRIERE	Botro	-	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	4	
	Béoumi	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	
	Sakasso	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
	Diabo	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4	
Total	-	-	8	-	2	-	-	-	-	-	-	10		

Tableau VIII .

Répartition des villages par Sous-Préfecture selon le nombre d'actifs et l'activité agricole dominante.

Type de Village	Sous-Préfecture	Taille du groupe			TOTAL
		2 - 2,99	3 - 3,99	4 - 4,99	
VILLAGES CAFEIERS	Botro	7	4	-	11
	Béoumi	2	1	-	3
	Sakasso	24	2	1	27
	Diabo	3	1	-	4
	Total	36	8	1	45
VILLAGES COTONNIERS	Botro	4	3	-	7
	Béoumi	11	-	-	11
	Diabo	1	-	-	1
	Total	16	3	-	19
VILLAGES A PREDOMINANCE VIVRIERE	Botro	4	-	-	4
	Béoumi	1	-	-	1
	Sakasso	1	-	-	1
	Diabo	4	-	-	4
Total	10	-	-	10	

Tableau IX

Evolution du nombre de planteurs de coton, des surfaces cultivées et des rendements au cours des trois dernières années.

CAMPAGNE	B E O U M I			D I A B O			B O T R O			S A K A S S O		
	Plan-teurs	Super-ficies	Rende-ment	Plan-teurs	Super-ficies	Rende-ment	Plan-teurs	Super-ficies	Rende-ment	Plan-teurs	Super-ficies	Rende-ment
1965-1966	3 310	1 533	1 100	91	41,0	896	862	433	1 164	125	55,0	1 003
1966-1967	4 652	2 108	740	184	88,0	841	1 354	713	988	205	91,0	772
1967-1968	2 200	1 130	en cours	215	104,0	en cours	1 591	1 000	en cours	404	264,5	en cours

5

ANNEXE II . M I G R A T I O N S S A I S O N N I E R E S .

Tableau I . Répartition des villages selon l'activité agricole dominante et le taux de migration.

Tableau II . Répartition des villages par sous-préfecture, selon l'activité agricole dominante et le taux de migration

Tableau III . Extrapolation aux quatre sous-préfectures des résultats de l'échantillon.

Tableau IV . Répartition géographique des migrants saisonniers en provenance de la sous-préfecture de BEOUMI .

Tableau V . " BOTRO .

Tableau VI . " DIABO .

Tableau VII . " SAKASSO .

Tableau VIII . Importance des revenus tirés des migrations saisonnières.

Tableau I.

Répartition des villages selon l'activité agricole dominante
et le taux de migration (saisonniers).

Répartition en %	Villages Caféiers	Villages Cotonniers	Villages Vivriers
moins de 1%	26,7	5,3	33,3
1 - 4	33,3	42,1	11,1
5 - 10	28,9	26,3	22,3
10 - 15	8,9	26,3	-
+ 15	2,2	-	33,3
Total	100	100	100

Tableau II .

Répartition des villages par Sous-Préfecture selon l'activité agricole dominante et le taux de migration (saisonniers)

Activité agricole dominante	Taux de migration (en %)	Taux de migration (en %)												Total
		0	1	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +	
CAFE	Béoumi	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	3
	Sakasso	7	2	4	5	3	3	2	1	-	-	-	-	27
	Botro	1	-	1	3	2	3	-	1	-	-	-	-	11
	Diabo	-	-	1	-	-	-	-	-	2	1	-	-	4
	Total	8	4	6	9	5	6	2	2	2	1	-	-	45
COTON	Béoumi	1	-	2	1	1	1	1	4	-	-	-	-	11
	Botro	-	-	1	4	1	1	-	-	-	-	-	-	7
	Diabo	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	Total	1	-	3	5	2	2	1	5	-	-	-	-	19
VIVRIERS	Béoumi	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	Sakasso	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Botro	1	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	4
	Diabo	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	1	4
	Total	2	1	-	1	1	1	-	2	-	-	-	1	10

Tableau III

Extrapolation aux quatre Sous-Préfectures des résultats de l'échantillon concernant les migrations saisonnières.

SOUS - PREFECTU- RE	POPULATION ACTIVE				MIGRANTS SAISONNIERS		
	Hommes	Femmes	Salariés	Total	Hommes	Femmes	Total
Sakasso	10 088	11 780	1 007	22 875	370	23	393
Béoumi	11 587	11 987	1 451	25 025	545	228	773
Botro	12 545	14 659	247	27 451	615	73	688
Diabo	7 613	7 976	206	15 794	1 088	64	1 152
Total	41 833	46 402	2 910	91 145	2 618	388	3 006

Répartition géographique des migrants saisonniers
en provenance de la Sous-Préfecture de D I A B O

Destination	1966	1967	1966	1967	Ensemble Ho. + Fe		
	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes	1966	1967	
Département du C E N T R E	Bouaké	-	-	50,0	33,0	2,5	2,8
	M'Batto	2,6	2,0	-	-	2,5	1,9
	Yamoussokro	7,8	4,1	-	-	7,5	3,8
	Zuénoula	7,8	6,1	-	-	7,5	5,7
	Dimbokro	2,6	3,0	-	-	2,5	2,8
	Daoukro	9,1	9,2	-	-	8,7	8,5
	Botro	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Sakasso	3,9	7,1	-	-	3,7	6,6
	Bouaflé	2,6	4,1	-	-	2,5	3,8
	Toumodi	1,3	1,0	-	-	1,2	0,9
	Sinfra	3,9	2,0	-	-	3,7	1,9
	Arrah	1,3	-	-	-	1,2	-
	M'bahiakro	3,9	1,0	-	-	3,7	1,0
	Béoumi	1,3	3,0	-	-	3,7	2,8
Ouéllé	1,3	-	-	-	1,2	1,0	
Bongouanou	-	6,1	-	-	-	5,7	
TOTAL	50,7	49,7	50,0	33,0	53,3	50,2	
OUEST	Dumé	2,6	3,0	-	17,0	2,5	3,8
	Daloa	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Vavoua	-	1,0	-	-	-	1,0
	Issia	3,9	5,1	-	-	3,7	4,7
	Soubré	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	TOTAL	9,1	11,1	-	17,0	8,6	11,5
Départ. du S U D	Divo	14,2	14,1	-	-	13,6	13,3
	Agboville	10,4	12,1	-	-	10,0	11,4
	Akoupé	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Aboisso	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Adzopé	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Adiaké	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Dabou	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Abidjan	-	1,0	50,0	50,0	-	2,8
	Anyama	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	Sassandra	1,3	-	-	-	1,2	-
TOTAL	33,7	33,2	50,0	50,0	32,0	33,5	
EST	Agnibilékrou	1,3	1,0	-	-	1,2	-
	Abengourou	3,9	3,0	-	-	3,7	2,8
	TOTAL	5,2	4,0	-	-	4,9	2,8
DIVERS	Mankono	-	1,0	-	-	-	1,0
	Inconnue	1,3	1,0	-	-	1,2	1,0
	TOTAL	1,3	2,0	-	-	1,2	2,0
TOTAL GENERAL							
	100	100	100	100	100	100	

Tableau VIII.

Importance des revenus tirés des migrations saisonnières (1)

	moins de 10 000	10-15.000	16-20.000	21-30.000	31-40.000
Sommes perçues (en francs C.F.A.)					
Répartition en pourcentage.	9,7	37,1	35,4	9,7	8,1

(1) D'après cette répartition des revenus, il semble qu'actuellement les migrants s'orientent davantage vers les plantations appartenant à des étrangers. Dans les exploitations familiales, les salaires sont naturellement moins élevés et obéissent à de règles de fixation particulières.

ANNEXE III : M I G R A T I O N S D U R A B L E S.

- Tableau I. Importance des migrations durables par sous-préfecture.
- Tableau II. Répartition géographique des migrants selon la zone d'arrivée.
- Tableau III. Répartition géographique des migrants en provenance de la sous-préfecture de B E O U M I.
- Tableau IV. " " B O T R O.
- Tableau V. " " D I A B O.
- Tableau VI. " " SAKASSO.
- Tableau VII. Importance comparée des migrations féminines et masculines à destination des villes et du milieu rural.
- Tableau VIII. Répartition socio-professionnelle des migrants selon le sexe.
- Tableau IX. Répartition socio-professionnelle des migrants selon la zone d'arrivée.

Tableau I :

Importance des migrations durables par Sous-Préfecture

S/Préfecture	Béoumi	Sakasso	Botro	Diabo	
Migrants (%)	9,7	14,8	12,3	18,0	
Migrants + Résidents					
Répartition des migrants selon le sexe.	Ho.	3 278	3 624	4 211	4 030
	Fe.	1 586	2 836	1 671	256 (1)
	T.	4 864	6 460	5 882	4 256

- (1) Ce chiffre est sous-estimé car notre échantillon comportait un groupe de villages où les migrations féminines ne sont pas très importantes. L'enquête démographique qui vient d'être effectuée dans cette sous-préfecture apportera des éléments sur la répartition par sexes à partir desquels il sera possible d'apprécier plus valablement ce phénomène.

Tableau II.

Répartition géographique des migrants selon
la zone d'arrivée.

Zone d'ar- rivée. de dé- part.	S U D	CENTRE	QUEST et C-QUEST	E S T	N O R D	Ensemble
Sakasso	62,9	22,1	10,2	4,4	0,4	100
Béoumi	54,3	24,7	13,9	4,0	3,1	100
Botro	49,2	28,5	14,7	6,4	1,2	100
Diabo	29,2	41,3	23,8	4,7	1,0	100
Ensemble	48,9	29,1	15,7	4,9	1,4	100

Tableau III

Répartition géographique des migrants définitifs
en provenance de la Sous-Préfecture de BEOUMI

Département du SUD					Département du CENTRE				
Zone d'arrière	Ho.	Fe.	Total	%	Zone d'arrière	Ho.	Fe.	Total	%
Abidjan	79	54	133	29,8	Bouaké	33	19	52	11,7
Agboville	3	5	8	1,8	M'Bahiakro	1	1	2	0,4
Sassandra	3	3	6	1,3	Daoukro	1	-	1	0,2
Sikensi	2	-	2	0,4	Bouaflé	1	2	3	0,7
Lahou	1	-	1	0,2	Dimbokro	3	1	4	0,9
Bassam	2	-	2	0,4	Katiola	1	-	1	0,2
Adzopé	2	2	4	0,9	Tiébissou	-	1	1	0,2
Aboisso	2	4	6	1,3	Zuénoula	1	-	1	0,2
Tiassalé	17	5	22	4,9	Bocanda	1	-	1	0,2
Divo	33	18	51	11,5	Sakasso	2	-	2	0,4
Dabou	6	1	7	1,6	Bongouanou	1	2	3	0,7
Bingerville	-	1	1	0,2	Toumodi	2	2	4	0,9
					Arrah	2	-	2	0,4
Total	150	93	243	54,3	Béoumi	11	11	22	4,9
					Yamoussokro	9	2	11	2,5
Dép. CENTRE-OUEST et OUEST					Total				
Man	3	-	3	0,7		69	42	111	24,7
Gagnoa	2	2	4	0,9	Département du NORD				
Duékoué	1	-	1	0,2	Odiénné	2	1	3	0,7
Danané	1	1	2	0,4	Korhogo	1	-	1	0,2
Issia	14	6	20	4,5	Séguéla	3	-	3	0,7
Daloa	16	12	28	6,3	Mankono	6	-	6	1,3
Soubré	1	-	1	0,2	Tingréla	1	-	1	0,2
Dumé	2	1	3	0,7					
Total	40	22	62	13,9	Total	13	1	14	3,1
Département de l'EST					RECAPITULATION				
Abengourou	12	4	16	3,6	TOTAL GENERAL				
Bondoukou	-	1	1	0,2		302	146	448	100
Agnibilékrou	1	-	1	0,2					
Total	13	5	18	4,0					

Tableau IV .

Répartition géographique des migrants définitifs
en provenance de la Sous-Préfecture de B O T R O

Département du SUD					Département du CENTRE				
Zone d'arri- Vée.	Ho.	Fe.	Total	%	Zone d'arri- Vée.	Ho.	Fe.	Total	%
Abidjan	47	27	74	11,8	Bouaké	30	29	59	9,5
Divo	108	26	134	21,5	M'Bahiakro	16	2	18	2,9
Aboisso	23	10	33	5,3	Yamousso	34	5	39	6,2
Tiassalé	16	8	24	3,8	Daoukro	5	4	9	1,4
Agboville	14	7	21	3,3	Bocanda	5	-	5	0,8
Dabou	1	1	2	0,3	Bouaflé	2	2	4	0,6
Bingerville	1	-	1	0,2	Bôtro	2	3	5	0,8
Gultry	1	-	1	0,2	Airrah	-	1	1	0,2
Lakota	1	-	1	0,2	Katiola	2	-	2	0,4
Sassandra	4	53	9	1,4	Zuénoula	14	1	15	2,4
Adzopé	4	1	5	0,8	Béoumi	-	3	3	0,5
N'Douci	1	-	1	0,2	Tiébissou	4	-	4	0,6
Adiaké	1	-	1	0,2	Sinfra	4	-	4	0,6
Total	222	85	307	49,2	M'Batto	2	4	6	0,9
					Dabakala	1	-	1	0,2
					Toumodi	2	1	3	0,5
					Total	123	55	178	28,5
Département de l'EST					Dép. du CENTRE-OUEST et OUEST				
Abengourou	16	8	24	3,8	Daloa	7	3	10	1,6
Bondoukou	3	-	3	0,5	Gagnoa	15	5	20	3,2
Bongouanou	10	2	12	1,9	Dumé	29	7	36	5,8
Agnibilékrou	-	1	1	0,2	Issia	11	4	15	2,4
Total	29	11	40	6,4	Danané	2	-	2	0,3
					Soubré	6	-	6	0,9
Département du NORD									
Mankono	1	-	1	0,2	Vavoua	1	-	1	0,2
Touba	1	-	1	0,2	Ouéllé	1	1	2	0,3
Odiénné	-	1	1	0,2	Total	72	20	92	14,7
Séguéla	2	-	2	0,3					
Tai	1	1	2	0,3					
Total	5	2	7	1,2					
					RECAPITULATION				
					TOTAL GENERAL	447	177	624	100

Répartition géographique des migrants définitifs
en provenance de la Sous-Préfecture de DIABO

- DEPARTEMENT DU SUD

S/P.d'arrivée	Ho.	Fe.	Total	%
Abidjan	22	6	28	7,4
Tiassalé	4	-	4	1,1
Divo	56	1	57	14,9
Akoupé	4	-	4	1,1
Bassam	1	-	1	0,2
Agboville	13	2	15	3,9
Lahou	1	-	1	0,2
Sassandra	1	-	1	0,2
Bonoua	1	-	1	0,2
Total	103	9	112	29,2

- DEPARTEMENT DU CENTRE-O. OUEST

S/P.d'arrivée	Ho.	Fe.	Total	%
Vavoua	2	-	2	0,6
Soubré	9	-	9	2,3
Daloa	14	-	14	3,6
Issia	56	2	58	15,2
Oumé	6	-	6	1,6
Gagnoa	1	1	2	0,5
Total	88	3	91	23,8

- DEPARTEMENT DU NORD

S/P.d'arrivée	Ho.	Fe.	Total	%
Mankono	2	-	2	0,6
Séguéla	1	-	1	0,2
Tafiré	1	-	1	0,2
Total	4	-	4	1,0

- DEPARTEMENT DU CENTRE

S/P.d'arrivée	Ho.	Fe.	Total	%
Bouaké	20	2	22	5,7
Daoukro	17	4	21	5,5
Béoumi	2	-	2	0,6
Bongouanou	3	-	3	0,8
Yamoussokro	7	-	7	1,8
Prikro	2	-	2	0,6
Diabo	2	-	2	0,6
Bouaflé	13	-	13	3,4
Sinfra	24	1	25	6,5
Zuénoula	30	-	30	7,8
Dimbokro	5	-	5	1,3
M'Bahiakro	11	-	11	2,9
Atrah	2	-	2	0,6
Toumodi	1	-	1	0,2
Sakasso	6	1	7	1,8
Botro	4	-	4	1,0
Katiola	1	-	1	0,2
Total	150	8	158	41,3

- DEPARTEMENT DE L'EST

S/P.d'arrivée	Ho.	Fe.	Total	%
Agnibilékro	1	-	1	0,2
Abeugourou	15	-	15	3,9
Bondoukou	2	-	2	0,6
Total	18	-	18	4,7

TOTAL GENERAL	Ho.	Fe.	Total	%
	363	20	383	100

Tableau VI .

Répartition géographique des migrants définitifs
en provenance de la Sous-Préfecture de SAKASSO

Département du SUD					Département du CENTRE				
Zone d'arri- vée.	Ho.	Fe.	Total	%	Zone d'arri- vée.	Ho.	Fe.	Total	%
Abidjan	260	366	626	38,3	Bouaké	45	71	116	7,1
Tiassalé	41	45	86	5,3	Sinfra	27	1	28	1,7
Divo	78	21	99	6,1	Dimbokro	16	10	26	1,6
Bassam	4	14	18	1,1	Toumodi	19	9	28	1,7
Agboville	37	26	63	3,9	Bouaflé	20	5	25	1,5
Aboisso	47	27	74	4,5	Yamoussokro	23	16	39	2,4
Sassandra	9	7	16	1,0	Ouéllé	6	3	9	0,6
Adzopé	8	2	10	0,6	Daoukro	13	2	15	0,9
Adiaké	2	2	4	0,2	Dabakala	2	1	3	0,2
Lakota	6	4	10	0,6	M'Bahiakro	4	1	5	0,3
Dabou	6	10	16	1,0	Tiébissou	10	-	10	0,6
Guitry	1	1	2	0,1	Sakasso	18	9	27	1,7
Anyama	1	-	1	0,05	Bongouanou	2	1	3	0,2
Tabou	1	-	1	0,05	Bocanda	4	-	4	0,2
Lahou	2	-	2	0,1	Zuénoula	6	3	9	0,6
Total	503	525	1028	62,9	Arrah	1	-	1	0,05
Dép. du CENTRE-OUEST et OUEST					Béoumi	4	5	9	0,6
Oumé	20	9	29	1,8	Katiola	1	-	1	0,05
Issia	39	4	43	2,6	Didiévi	2	-	2	0,1
Gagnoa	19	6	25	1,5	Total	221	141	362	22,1
Daloa	32	18	50	3,1	Département du NORD				
Vavoua	8	-	8	0,5	Odiénné	4	-	4	0,2
Man	5	3	8	0,5	Ferké	-	1	1	0,05
Soubré	2	-	2	0,1	Korhogo	1	-	1	0,05
Duékoué	1	-	1	0,05	Mankono	1	-	1	0,05
Guiglo	1	-	1	0,05	Séguéla	1	-	1	0,05
Total	127	40	167	10,2	Total	7	1	8	0,4

Département de l'EST

Zone d'arri- vée.	Ho.	Fe.	Total	%
Agnibilékrou	16	1	17	1,1
Abengourou	22	32	54	3,3
Total	38	33	71	4,4
TOTAL GENERAL	918	718	1636	100

Tableau VII .

Importance comparée des migrations féminines et masculines
à destination des villes et du milieu rural.

Zone de départ Zone d'arrivée	Sakasso			Béoumi			Botro			Diabo		
	Ho.	Fe.	Total	Ho.	Fe.	Total	Ho.	Fe.	Total	Ho.	Fe.	Total
Abidjan	25,3	35,6	60,9	32,5	22,2	54,7	15,3	8,8	24,1	19,6	5,4	25,0
Autres S/P. Sec- teurs du SUD	23,6	15,5	39,1	29,2	16,1	45,3	57,0	18,9	75,9	72,3	2,7	75,0
Total	48,9	51,1	100	61,7	38,3	100	72,3	27,7	100	91,9	8,1	100
Bouaké	12,4	19,6	32,0	29,8	17,1	46,9	16,8	16,3	33,1	12,7	1,2	13,9
Autres S/P. Dépt. CENTRE	48,6	19,4	68,0	32,4	20,7	53,1	52,3	14,6	66,9	82,3	3,8	86,1
Total	61,0	39,0	100	62,2	37,8	100	69,1	30,9	100	95,0	5,0	100
Ouest et Cen- tre-Ouest	76,0	24,0	100	64,5	35,5	100	78,2	21,8	100	96,7	3,3	100
Est	53,5	46,5	100	72,2	27,8	100	72,5	27,5	100	100	-	100
Nord	87,5	12,5	100	92,8	7,2	100	71,4	28,6	100	100	-	100

Tableau VIII.

Répartition socio-professionnelle des migrants selon le sexe.

S/P de départ Des- tination	Sakasso				Béoumi				Botro				Diabo				Ensemble			
	Ho.	%	Fe.	%	Ho.	%	Fe.	%	Ho.	%	Fe.	%	Ho.	%	Fe.	%	Ho.	%	Fe.	%
Fonction Publique	105	11,4	2	0,2	24	7,9	1	0,7	53	11,9	3	1,7	10	2,8	-	-	192	9,5	6	0,6
Commerce de serv.divers	83	9,0	7	1,0	20	6,6	-	1,4	3	0,7	1	0,6	13	3,6	-	-	119	5,9	8	0,7
Artisanat de product.	124	13,5	12	1,7	56	18,5	2	-	31	6,9	-	-	11	2,9	-	-	222	10,9	14	1,3
Agricul- ture.	461	50,3	3	0,4	142	47,0	-	-	300	67,1	-	-	303	83,5	-	-	1206	59,4	3	0,3
S/profes-	145	15,8	694	96,7	60	20,0	143	97,9	60	13,4	173	97,7	26	7,2	20	100	291	14,3	1030	97,1
TOTAL	918	100	718	100	302	100	146	100	447	100	177	100	363	100	20	100	2030	100	1061	100

Répartition socio-professionnelle des migrants
définitifs selon la zone d'arrivée (en %) .

Sous- Préfecture d'arrivée	Fonction Publique	Commerces & Services	Artisanat production	Agriculture	Sans-pro- fession	Total	Sous- Préfecture d'arrivée	Fonction Publique	Commerces & Services	Artisanat production	Agriculture	Sans-pro- fession	Total
<u>Département du CENTRE</u>							<u>Département du SUD</u>						
Bouaké	26,6	26,6	23,8	5,3	17,7	100	Tiassalé	2,5	3,8	5,1	71,0	7,6	100
Infra	1,8	-	-	94,7	3,5	100	Divo	-	1,6	3,7	86,2	8,5	100
Bombokro	6,7	13,2	20,0	53,4	6,7	100	Bingerville	-	100	-	-	-	100
Comodi	-	8,4	12,5	66,6	12,5	100	Bassam	25,0	25,0	25,0	25,0	-	100
Abénoula	-	-	-	95,4	4,6	100	Agboville	1,5	-	10,1	75,4	13,0	100
Guafilé	-	8,6	5,7	80,0	5,7	100	Anyama	-	-	-	100	-	100
Moussokro	2,7	6,7	9,4	69,0	12,2	100	Tabou	-	-	-	100	-	100
Boukro	-	2,7	5,4	91,9	-	100	Lahou	-	-	-	100	-	100
Attro	25,0	-	-	75,0	-	100	Sikensi	-	-	50,0	50,0	-	100
Yah	-	-	-	100	-	100	Aboisso	2,8	-	5,6	86,5	5,6	100
Youmi	-	12,5	31,3	18,7	37,5	100	Sassandouba	-	-	-	76,5	23,5	100
Yadiévi	-	-	-	100	-	100	Adzopé	-	-	6,3	87,4	6,3	100
Yatiola	20,0	-	-	40,0	40,0	100	Adiaké	-	-	-	100	-	100
Yakro	-	-	-	100	-	100	Lakota	14,3	-	-	71,4	14,3	100
Yabo	-	-	100	-	-	100	Dabou	7,7	7,7	15,4	38,4	30,8	100
Yabakala	100	-	-	-	-	100	Guitry	-	-	-	100	-	100
Yabahiako	2,4	-	2,4	95,2	-	100	Abidjan	30,8	12,7	34,2	3,4	18,9	100
Yabissou	-	-	8,3	75,0	16,7	100	<u>Département de l'EST</u>						
Yakasso	7,6	7,6	7,6	73,0	4,2	100	Agnibilékrou	-	-	5,6	77,7	17,7	100
Yanguoua	6,7	-	-	93,3	-	100	Abengourou	6,3	1,5	-	70,0	22,2	100
Yacanda	-	-	-	100	-	100	Bondoukou	60,0	-	-	-	40,0	100
Yabatto	-	-	-	100	-	100	<u>Département du NORD</u>						
Yatéllé	-	-	-	100	-	100	Séguéla	25,0	-	-	50,0	25,0	100
<u>Département du CENTRE-OUEST</u>							<u>RECAPITULATION</u>						
Yané	-	-	7,0	91,2	1,8	100	SUD moins	1,5	1,9	5,6	81,7	9,3	100
Yasia	0,8	0,8	1,7	94,2	2,5	100	Abidjan	-	-	-	-	-	100
Yangoa	5,1	-	10,3	74,3	10,3	100	CENTRE	3,0	4,1	6,8	77,1	9,0	100
Yanéné	-	-	-	-	-	100	Bouaké	-	-	-	-	-	100
Yabré	-	-	-	89,5	5,3	100	O. & C-O.	3,0	1,5	5,8	83,0	6,7	100
Yakoué	-	100	-	-	-	100	E S T	8,4	1,2	1,2	55,9	33,3	100
Yaglo	-	100	-	-	-	100	N O R D	40,0	4,0	4,0	16,0	36,0	100
Yagoua	4,2	-	8,3	62,5	25,0	100							
Yal	-	-	-	100	-	100							
Yaloua	1,3	3,7	11,3	73,7	10,0	100							
Yaloua	25,0	-	-	50,0	25,0	100							

Tableau I. Répartition des villages de l'échantillon selon le taux de scolarisation dans le primaire et l'activité agricole dominante.

Tableau II. Importance des effectifs des CM2 au cours de l'année 1967-1968 d'après un sondage effectué dans quelques écoles.

Tableau III. Orientation des titulaires du certificat d'études primaires en 1967 d'après un sondage effectué dans quelques écoles.

Tableau IV. Répartition des effectifs des écoles primaires publiques, par sous-préfecture, au cours de l'année 1968 - 1969.

Tableau I .

Répartition des villages selon le taux de scolarisation
dans le primaire et l'activité agricole dominante

Type de Village	Taux de scolarisation	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	80 +	T!
Villages caféiers	Botro	3	3	3	-	-	1	1	-	11
	Béoumi	-	1	-	-	-	2	-	-	3
	Sakasso	-	3	3	7	9	2	2	1	27
	Diabo	-	1	1	1	-	1	-	-	4
	Total	3	8	7	8	9	6	3	1	45
Villages cotonniers	Botro	1	1	4	-	1	-	-	-	7
	Béoumi	1	-	3	-	1	2	3	1	11
	Diabo	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	Total	2	1	7	-	3	2	3	1	19
Villages à prédomi- nance vi- vrière	Botro	-	-	-	1	1	1	1	-	4
	Béoumi	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	Sakasso	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	Diabo	1	1	-	2	-	-	-	-	4
	Total	1	2	-	4	1	1	1	-	10

Tableau II.

Importance des effectifs des CM2 au cours de l'année 1967-1968 d'après un sondage effectué dans quelques écoles.

S/PREFECTURE	Effectif CM2 1966 - 1967		Effectif total des écoles en 1967-1968			C. M. 2 Effect. total (%)
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Total	
Sakasso	251	45	1 286	310	1 596	18,6
Béoumi	462	50	1 144	391	1 535	33,4
Botro	179	25	849	235	1 084	18,8
Diabo	82	18	575	163	738	13,6
TOTAL	974	138	3 854	1 099	4 953	22,4 (1)

(1) Ce taux est surévalué car l'échantillon ne comporte que des écoles qui préparent au certificat d'études primaires. Il est, en fait, de l'ordre de 14,3 % !

Tableau III :

Orientation des titulaires du Certificat d'Etudes Primaires
en 1967 d'après un sondage effectué dans quelques écoles.

S/PREFECTURE	Nbre de CEP 1966-1967		COLLEGE		REDOUBLANTS		VILLAGE		VILLE	
	Gar- çons	Filles	Gar- çons	Fil- les	Gar- çons	Fil- les	Gar- çons	Fil- les	Gar- çons	Fil- les
Sakasso	115	8	54	5	44	1	5	-	12	2
Béoumi	238	20	128	6	69	4	20	6	22	3
Botro	53	1	26	1	17	-	-	-	10	-
Diabo	33	4	15	1	15	2	2	-	1	1
Total G+F.	472		236		152		33		51	
Répartition en %	100		50,0		32,2		7,0		10,8	

Tableau IV .
Répartition des effectifs des écoles primaires
publiques (Année 1968 - 1969)

SOUS- PREFECTURE	C P 1			C P 2			C E 1			C E 2			C M 1			C M 2		
	G.	F.	T.	G.	F.	T.	G.	F.	T.	G.	F.	T.	G.	F.	T.	G.	F.	T.
Béoumi	430	174	604	303	155	468	302	95	397	194	78	272	185	50	235	205	60	265
Botro	406	148	554	254	99	353	215	83	298	189	54	243	166	41	207	257	35	292
Sakasso	431	178	609	343	146	489	301	110	411	274	77	351	223	62	285	297	58	415
Total	1444	574	2018	1053	449	1502	960	330	1290	779	235	1014	692	178	870	926	176	1102
%	71,6	28,4	100	70,5	29,5	100	74,4	25,6	100	76,8	23,2	100	79,5	20,5	100	82,7	17,3	100